

Résultats premier trimestre 2021



Maintien d'une solide performance opérationnelle au 1er trimestre 2021, avec un gain net de 9.000 nouvelles RGU internet haut débit, de 18.700 nouveaux clients FMC et une augmentation de l'ARPU client de 3 % en glissement annuel.

Solide performance financière trimestrielle avec une augmentation de 1 % des revenus d'abonnement et une croissance de 4 % de l'Adjusted EBITDA en base remaniée, malgré une baisse de 27 % du bénéfice net.

Nous sommes sur la bonne voie pour réaliser à la fois nos prévisions pour l'exercice 2021 et notre objectif pour le TCAC de flux de trésorerie opérationnel disponible sur trois ans.

- Maintien d'une solide dynamique commerciale au 1er trimestre 2021 en dépit d'un marché concurrentiel, avec un gain net de 18.700 nouveaux clients FMC ayant souscrit à nos packs 'WIGO', 'YUGO' et 'KLIK', de 9.000 nouveaux RGU en internet haut débit et de 15.300 nouveaux abonnés mobiles en postpayé sur base organique.
- L'ARPU mensuel fixe par relation client a atteint 59,8 € au 1er trimestre 2021, soit une hausse de 3 % en glissement annuel, ceci grâce à une part plus importante de clients haut débit et multiple play dans notre mix client global et à l'avantage de certaines révisions tarifaires.
- Lancement, en avril 2021, de nos nouvelles offres FMC adaptées 'ONE' et 'ONEup' qui font tomber les barrières entre la consommation de données mobiles et fixes et qui remplacent nos anciens forfaits 'WIGO' et 'YUGO'.
- Chiffre d'affaires de 645,9 millions € au 1er trimestre 2021, soit une baisse de 1 % en glissement annuel tant en base rapportée que remaniée⁽¹⁾, ceci reflétant une diminution de 9 % de nos autres produits par rapport à la même période de l'année précédente en raison d'une baisse significative des revenus d'interconnexion suite à la pandémie de Covid-19. Si l'on exclut les autres produits, notre chiffre d'affaires en base remaniée a enregistré une légère hausse d'un peu plus de 1 % en glissement annuel, reflétant une solide croissance de 2 % de nos revenus d'abonnement au câble, partiellement contrebalancée par une baisse des revenus de téléphonie mobile liés à l'utilisation.
- Bénéfice net de 112,5 millions € au 1er trimestre 2021, soit une baisse de 27 % en glissement annuel liée à une augmentation significative des charges d'impôt par rapport à la même période de l'année précédente.
- Adjusted EBITDA⁽²⁾ de 334,2 millions € au 1er trimestre 2021, en baisse de 3 % en glissement annuel, ceci incluant des modifications dans les résultats comptables IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents à compter du 3e trimestre 2020. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA pour le 1er trimestre 2021 a augmenté de près de 4 % en glissement annuel grâce à une baisse significative des coûts directs, dans la mesure où nos coûts directs du 1er trimestre 2020 reflétaient l'amortissement accéléré des droits de diffusion en raison de la pandémie mondiale de Covid-19.
- Dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾ de 143,1 millions € au 1er trimestre 2021, ce qui représente une baisse de 17 % par rapport au 1er trimestre de l'année dernière et environ 22 % du chiffre d'affaires. Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et la prolongation temporaire des licences du spectre mobile 2G et 3G, nos dépenses d'investissement à imputer au 1er trimestre 2021 s'élevaient à 132,3 millions €, soit environ 20 % du chiffre d'affaires.
- Flux de trésorerie opérationnel disponible⁽⁴⁾ de 201,9 millions d'euros au 1er trimestre 2021, en hausse de 15 % en glissement annuel grâce, principalement, à une baisse significative des investissements au 1er trimestre 2021. Sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer, le flux de trésorerie opérationnel disponible au 1er trimestre 2021 a augmenté d'un peu plus de 16 % en glissement annuel.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, affectés aux activités d'investissement et affectés aux activités de financement de 274,0 millions €, 120,1 millions € et 35,9 millions € respectivement au 1er trimestre 2021. Notre flux de trésorerie disponible ajusté⁽⁵⁾ a augmenté de 49 % en glissement annuel au 1er trimestre 2021 pour atteindre 124,0 millions €. La forte croissance de notre flux de

trésorerie disponible ajusté résulte d'une diminution de 9,7 millions € des paiements d'intérêts en espèces et frais dérivés suite aux refinancements de l'an dernier et inclut une contribution positive de 1,7 million € de notre programme de financement par le fournisseur.

- Les prévisions pour l'exercice 2021 sont confirmées, même si un échelonnement différent en glissement annuel est attendu au 2e trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent en raison de l'impact du Covid sur les (autres) produits, l'Adjusted EBITDA et les dépenses d'investissement à imputer en glissement annuel. En 2021, nous prévoyons un retour à la croissance tant pour notre chiffre d'affaires que pour l'Adjusted EBITDA^(b), avec un objectif de croissance en base remaniée^(a) de maximum 1 % et de 1 à 2 % respectivement. Nous générerons également un flux de trésorerie disponible ajusté^(b, d) sain de 420,0 à 440,0 millions € pour l'exercice 2021, malgré une légère diminution en base remaniée du flux de trésorerie opérationnel disponible^(b, c) d'environ 1 % en 2021 compte tenu de l'augmentation des investissements prévus. Nous entendons toujours, néanmoins, atteindre le bas de la fourchette prévue pour le TCAC de flux de trésorerie opérationnel disponible^(b, c) pour la période 2018-2021, à savoir 6,5 % à 8,0 %.
- L'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'avril 2021 a approuvé le paiement d'un dividende brut de 1,3750 € par action. Ce dividende sera payé début mai et complétera le dividende intérimaire du même montant payé en décembre 2020. Nous aurons ainsi reversé aux actionnaires un dividende brut total de 2,75 € par action (300,2 millions € au total), un montant conforme au dividende plancher communiqué précédemment et qui représente une augmentation de 47 % par rapport à l'année précédente.

(a) Afin de calculer les chiffres de croissance en base remaniée sur une base comparable pour les périodes ci-dessus, nous avons ajusté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à refléter l'impact des transactions suivantes dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA inclus dans nos résultats courants : (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à.r.l. (déconsolidée à compter du 1er avril 2020) et (ii) refléter les changements relatifs au résultat comptable IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu durant le premier trimestre 2020.

(b) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA, le Flux de trésorerie opérationnel disponible et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(c) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football capitalisés et des licences pour le spectre mobile, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(d) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2021 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2020 ne se produira pas avant le début de 2022.

Pour les trois mois se terminant au 31 mars	2021	2020	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	645,9	653,0	(1)%
Résultat opérationnel	153,8	153,2	— %
Bénéfice net de la période	112,5	153,2	(27)%
Marge bénéficiaire net	17,4 %	23,5 %	
Bénéfice ordinaire par action en €	1,03	1,39	(26)%
Bénéfice dilué par action en €	1,03	1,39	(26)%
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	334,2	345,6	(3)%
Marge Adjusted EBITDA	51,7 %	52,9 %	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	132,3	170,2	(22)%
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	20,5 %	26,1 %	
Flux de trésorerie opérationnel disponible ⁽⁴⁾	201,9	175,4	15 %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	274,0	282,5	(3)%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(120,1)	(117,4)	2 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(35,9)	(129,0)	(72)%
Adjusted Free Cash Flow ⁽⁵⁾	124,0	83,4	49 %
CHIFFRES CLÉS OPERATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée	1 799 000	1 852 000	(3)%
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	110 500	147 400	(25)%
Télévision premium ⁽⁷⁾	1 688 500	1 704 600	(1)%
Internet haut débit ⁽⁸⁾	1 706 100	1 672 500	2 %
Téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1 161 000	1 206 300	(4)%
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2 798 200	2 814 800	(1)%
Postpayé	2 441 600	2 387 600	2 %
Prépayé	356 600	427 200	(17)%
Clients triple play	1 070 900	1 106 800	(3)%
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,28	2,29	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	59,8	58,3	3 %

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Une fois de plus, je dois entamer la présentation du premier trimestre 2021 en évoquant des circonstances exceptionnelles, la pandémie de Covid-19 étant toujours en cours. En tant qu'entreprise, nous avons décidé, dans ce contexte, de mettre en œuvre de façon permanente une nouvelle politique de travail à domicile permettant aux collaborateurs de travailler à distance à raison de 60 % sur un trimestre. Dans le même temps, nous procéderons à une rénovation complète de notre siège principal à Malines. Par rapport à nos finances, le Covid-19 a continué d'avoir un impact négatif à la fois sur les revenus d'interconnexion et liés à l'utilisation, à cause du comportement des clients sur le plan numérique. En conséquence, et en raison d'une comparaison ardue avec la même période de l'année dernière, laquelle n'a pas été entièrement affectée par la pandémie, nous avons enregistré une baisse de 1 % du chiffre d'affaires en base rapportée et remaniée. Nos revenus d'abonnement au câble ont de nouveau fait preuve de résistance, en hausse de 2% d'une année sur l'autre, partiellement contrebalancée par une baisse des revenus de téléphonie mobile liés à l'utilisation.

Sur le plan opérationnel, nous avons connu un bon trimestre, avec un solide gain net de 9.000 abonnés haut débit, une croissance de 15 % en glissement annuel de notre clientèle FMC qui atteint 660.500 et, en corollaire, une nouvelle augmentation de l'ARPU par relation client fixe de 3 % en glissement annuel. Nous avons distribué à ce jour 848.000 boosters WiFi, soit une augmentation de 43 % en un an. Cela signifie que près de 50 % de notre clientèle internet haut débit bénéficie désormais de la meilleure expérience de connectivité à domicile dans toute la maison. Nous voyons aussi un nombre croissant de clients monter en niveau vers des vitesses plus élevées, la vitesse moyenne pondérée de téléchargement ayant encore augmenté de 6 % en glissement annuel pour atteindre 215 Mbps sur notre réseau à vitesse Gigabit.

Dans un monde en constante évolution où la technologie et la connectivité jouent un rôle crucial, nous avons décidé de repositionner notre marque Telenet. Nous croyons au pouvoir positif de la technologie. Nous passons du stade où nous rendons les choses possibles à celui où nous faisons une réelle différence en assumant pleinement notre rôle dans la société, avec des initiatives comme Essential Internet et The Digital Acceleration, en créant la technologie qui prépare le monde à demain. Dans ce contexte, nous venons de lancer une toute nouvelle ligne de produits convergents « ONE ». Alors que la vie devient de plus en plus numérique, nous attendons aussi plus de liberté numérique. Nous voulons avoir la possibilité de nous connecter à nos propres conditions : où nous voulons, quand nous voulons, et autant que nous le voulons. Telenet veut répondre à ces attentes en remplaçant son offre de solutions « universelles » par une approche modulaire dans laquelle les clients choisissent précisément ce dont ils ont besoin. « ONE » abolit les limites qui freinaient les clients, étant donné que l'on a désormais une seule connexion pour un prix fixe. Cela couvre à la fois l'utilisation fixe et mobile, sans aucune restriction de data¹. Cela signifie que la différence entre WiFi et 4G disparaît et fait place à une expérience internet continue, que vous soyez à l'intérieur ou à l'extérieur. Le client n'a plus que trois éléments à déterminer : la vitesse (150 ou 1000 Mbps à la maison, 30 Mbps ou plus en déplacement), le nombre de membres de la famille qui ont besoin d'une carte SIM (ce qui détermine le prix) et le choix d'ajouter un produit « télévision » (2 options : la solution 'all-in' avec la fameuse box Telenet TV et l'option 'streaming only' avec la nouvelle appli Flow).

Par ailleurs, nous continuons à préparer notre infrastructure réseau afin d'être prêts pour le futur en choisissant Ericsson, Nokia et Google Cloud comme partenaires pour le déploiement de notre réseau 5G. Ericsson fournira l'équipement RAN et Nokia sera le fournisseur pour le réseau principal, tandis que nous utiliserons Google Cloud – plus précisément Anthos – dans nos centres de données. Du côté du fixe, comme vous le savez, les discussions avec Fluvius autour du réseau de données du futur sont toujours en cours et progressent d'une manière constructive. Pour poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie de divertissement connecté, nous avons étendu nos investissements dans le paysage médiatique flamand et annoncé l'acquisition de 49 % de Caviar Group. Cette ancienne maison de production flamande s'est développée en un studio de contenu international actif dans la production de contenus télévisés, de fictions et de campagnes publicitaires. Après le développement des chaînes SBS et le succès créatif de Woestijnvis, deux filiales à part entière, nous continuons à renforcer l'écosystème flamand avec des partenariats novateurs. Notre participation dans Streamz (à hauteur de 50 %, avec DPG Media) et dans la nouvelle régie publicitaire nationale Ads & Data (à hauteur de 44 %, avec Mediahuis et Proximus) s'inscrit également dans notre stratégie à long terme visant à développer des partenariats plus structurels dans le secteur flamand des médias.

Hier, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé la proposition du Conseil d'administration concernant le paiement du dividende brut complémentaire de 1,3750 € par action (150,2 millions € au total). Le dividende sera mis en paiement la semaine prochaine, le 5 mai 2021, et les actions Telenet seront négociées ex-dividende sur Euronext Brussels à compter du 3 mai 2021. Ce paiement porte le dividende brut total distribué à 2,75 € par action, soit 300,2 millions € au total, ce qui représente une augmentation de 47 % par rapport au dividende par action payé sur le flux de trésorerie disponible ajusté de l'exercice 2019. Enfin, nous confirmons à nouveau nos perspectives pour 2021 ainsi que nos objectifs à moyen terme pour le Flux de trésorerie opérationnel disponible, avec un retour à la croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA en 2021. »

¹ Voir conditions sur notre site internet: <https://www2.telenet.be/fr/serviceclient/quest-ce-que-le-surf-illimit>

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

«Je suis heureux de constater qu'en dépit des épreuves imposées par la pandémie de Covid-19, notre entreprise continue de se montrer résiliente et performante. Comme John l'a indiqué, nous avons connu un bon trimestre opérationnel, avec un gain net de 9.000 nouvelles RGU en internet haut débit et de 18.700 nouveaux clients FMC. Et j'attends avec impatience le lancement de notre nouvelle gamme FMC adaptée « ONE » et « ONEup », qui fait tomber les barrières en termes de consommation de données mobiles et fixes et qui remplace nos anciens packs « WIGO » et « YUGO ».

Dans le cadre de nos prévisions pour l'exercice 2021, nous entendons renouer cette année avec la croissance du chiffre d'affaires sur une base remaniée. Étant donné que le premier trimestre 2020 ne reflétait pas encore entièrement l'impact de la pandémie mondiale de Covid sur nos activités, la base de comparaison était plus ardue en ce qui concerne le chiffre d'affaires, lequel a dès lors enregistré une légère diminution de 1 % à la fois en base rapportée et remaniée pour s'établir à 646 millions €. Ceci inclut une diminution de 9 % de nos autres produits par rapport à la même période de l'année précédente sur base rapportée et remaniée en raison d'une baisse significative des revenus d'interconnexion suite à la pandémie de Covid-19. Si l'on exclut les autres produits, notre chiffre d'affaires en base remaniée a enregistré une légère hausse d'un peu plus de 1 % en glissement annuel, reflétant une solide croissance de 2 % de nos revenus d'abonnement au câble, partiellement contrebalancée par une baisse des revenus de téléphonie mobile liés à l'utilisation. Compte tenu de l'impact négatif du Covid sur notre profil de revenus à partir de la mi-mars 2020, nous nous attendons à un solide rebond en termes de chiffre d'affaires au deuxième trimestre, comme le prévoient nos perspectives pour l'exercice 2021.

Pour les trois premiers mois de l'année, nous avons généré un Adjusted EBITDA de 334 millions €, ce qui représente une baisse de 3 % en glissement annuel. Ceci reflétait notamment des modifications dans les résultats comptables IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents à compter du 3e trimestre 2020. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA pour le 1er trimestre 2021 a augmenté de près de 4 % en glissement annuel grâce à une baisse significative des coûts directs, dans la mesure où nos coûts directs du 1er trimestre 2020 reflétaient l'amortissement accéléré des droits de diffusion en raison de la pandémie mondiale de Covid-19. Ce dernier point a entraîné une baisse substantielle des coûts directs au 2e trimestre 2020, si bien que nous prévoyons une base de comparaison plus défavorable pour l'Adjusted EBITDA au deuxième trimestre.

En ce qui concerne le Flux de trésorerie opérationnel disponible, qui est l'un de nos principaux critères financiers et qui a été notre indicateur de référence pour le plan financier 2018-2021, nous avons réalisé une solide performance avec un Flux de trésorerie opérationnel disponible en hausse de 15 % en glissement annuel au 1er trimestre 2021, à 202 millions €. Ceci reflète une baisse substantielle des investissements au premier trimestre 2021. Sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer, le flux de trésorerie opérationnel disponible au 1er trimestre 2021 a augmenté d'un peu plus de 16 % en glissement annuel. Conformément à l'échelonnement susmentionné de notre Adjusted EBITDA au 2e trimestre 2021, nous prévoyons une inversion de tendance similaire pour notre flux de trésorerie opérationnel disponible dans le deuxième trimestre. En raison de la pandémie de Covid-19, nos dépenses d'investissement à imputer au 2e trimestre 2020 ont fortement diminué pour s'établir à environ 20 % du chiffre d'affaires. Nous prévoyons dès lors des investissements beaucoup plus élevés au deuxième trimestre par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui aura un impact négatif sur notre flux de trésorerie opérationnel disponible.

Le Flux de trésorerie disponible ajusté a atteint 124 millions € au 1er trimestre 2021, soit une diminution de 49 % par rapport à la même période de l'année précédente. La forte croissance de notre Flux de trésorerie disponible ajusté résulte d'une diminution de 10 millions € des paiements d'intérêts en espèces et frais dérivés suite aux refinancements de l'an dernier et inclut une contribution positive de près de 2 millions € de notre programme de financement par le fournisseur. Cela nous met en bonne position pour réaliser nos objectifs pour l'exercice 2021, malgré un Flux de trésorerie disponible ajusté plus faible attendu au deuxième trimestre en raison du paiement annuel de l'impôt en espèces et d'un Flux de trésorerie disponible opérationnel en recul.

Après avoir réalisé une solide performance financière au premier trimestre, nous sommes en bonne voie pour atteindre nos objectifs pour l'exercice 2021, tels que présentés en février 2021. Cela inclut la mise en œuvre de notre politique de rémunération des actionnaires telle qu'elle a été actualisée en octobre dernier. La semaine prochaine, nous mettrons en paiement le dividende brut de 1,3750 € par action qui complète le dividende intermédiaire du même montant payé en décembre 2020. Ce faisant, nous aurons versé aux actionnaires un dividende brut total de 2,75 € par action, ce qui représente une augmentation de 47 % en glissement annuel. »

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Fusion entre SFR-Coditel et Eltrona : Le 1^{er} avril 2020, nous avons cédé notre filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l., détenue à 100%, à Eltrona et racheté à Post Luxembourg une participation de 34% dans Eltrona. Suite à ces transactions, nous détenons désormais une participation de 50% moins 1 action dans Eltrona, le plus grand câblo-opérateur au Luxembourg. À compter du 1er avril 2020, SFR-Coditel n'est plus consolidée dans nos résultats opérationnels et financiers. Par voie de conséquence, nous avons déduit 47.700 résidences desservies, 9.500 relations clients et 18.500 RGU (télévision : 9.200 RGU, haut débit : 5.500 RGU et téléphonie fixe : 3.800 RGU) des décomptes d'abonnés consolidés tels que présentés ci-après et au point 4. *Statistiques d'exploitation intermédiaires consolidées.*

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 31 mars 2021, nous servions 2.043.600 relations clients uniques, ce qui représentait environ 60% des 3.381.300 résidences desservies par notre principal réseau HFC (hybride fibre-coaxial) dans notre zone de couverture en Flandre et à Bruxelles. Notre réseau câblé est constitué d'un axe de fibre optique dense avec des boucles locales de connexion coaxiales et un spectre allant jusqu'à 1,2 GHz. Tant avec la technologie EuroDocsis 3.0 que 3.1, nous offrons des vitesses de téléchargement de données allant jusqu'à 1 gigabit par seconde (« Gbps ») dans toute notre zone de couverture, confirmant ainsi notre position de leader du marché en tant que fournisseur de services internet le plus rapide.

Au 31 mars 2020, nous fournissions 4.666.100 services fixes (« RGU ») comprenant 1.799.000 abonnements à la télévision, 1.706.100 abonnements à l'internet haut débit et 1.161.000 abonnements de téléphonie fixe. Le nombre de nos abonnés au 31 mars 2021 n'incluait plus nos anciens clients SFR-Coditel, ceci en raison de la fusion avec le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona comme indiqué ci-dessus. Au sein de notre mix TV, environ 94% de nos abonnés en télévision avaient opté, au 31 mars 2021, pour notre plate-forme de télévision premium générant un ARPU plus élevé, si bien qu'il restait seulement 110.500 abonnés à la télévision analogique, lesquels seront pour la plupart convertis au numérique d'ici la fin de cette année dans le cadre de notre campagne « Signal Switch ». Les abonnés à la télévision premium profitent d'une expérience TV enrichie, avec l'accès illimité à un plus large éventail de chaînes numériques payantes en HD pour le sport, les séries et les films, une vaste bibliothèque de contenu national et international de vidéo à la demande (« VOD ») et notre plate-forme OTT « Yelo Play ». Au 31 mars 2021, nous servions également 2.798.200 abonnés mobiles, dont environ 87% étaient abonnés à l'un de nos plans tarifaires mobiles ou fixes-mobiles convergents (« FMC »).

Nous avons achevé le 1er trimestre 2021 avec un ratio de groupage de 2,28 RGU fixes par relation client unique, un chiffre globalement stable par rapport à la même période de l'année précédente. Au 31 mars 2021, environ 33% de nos abonnés au câble avaient souscrit à un pack quadruple play (à l'exclusion des abonnements mobiles sous la marque BASE), soit une progression de 2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, ce qui confirme l'attrait persistant de nos offres « multiple play » de valeur auprès des consommateurs et des entreprises. Notre clientèle FMC, qui regroupe l'ensemble de nos offres WIGO, YUGO et KLIK, atteignait 660.500 abonnés, soit une hausse de 15% en glissement annuel. Au 1er trimestre 2021, nous avons gagné en net 18.700 nouveaux abonnés FMC. Le taux de progression en recul par rapport aux trimestres précédents est lié en partie à la diminution des promotions temporaires au cours du trimestre.

En ces temps de changement, nous voulons plus que jamais soutenir nos clients dans leurs besoins numériques. Avec le lancement de notre toute nouvelle gamme de packs FMC, appelée « ONE », nous faisons tomber les limites auxquelles les clients étaient confrontés jusqu'à présent. Nous abandonnons l'idée de « taille unique » qui sous-tend les packs actuels et nous optons pour une approche modulaire dans laquelle les clients choisissent ce dont ils ont besoin. Les clients peuvent désormais disposer d'Internet mobile et fixe sans limite de données, et la distinction entre consommation via 4G et Wifi a disparu. Les clients peuvent faire un choix sur trois options : (i) la vitesse qu'ils souhaitent à la maison (150 ou 1000 Mbps)

et à l'extérieur (30 Mbps ou plus), (ii) le nombre de cartes SIM dont ils ont besoin, et (iii) s'ils veulent ou non garder la télévision (et si oui, comment ils veulent la regarder : via la box Telenet TV ou via la nouvelle appli Flow). Chaque client qui fait partie de ONE reçoit une carte SIM de données supplémentaire, qui peut être insérée dans une tablette, mais s'intègre également parfaitement dans un Modem. Avec ce nouvel appareil, les clients peuvent créer un point d'accès personnel pour jusqu'à dix appareils à tout moment, n'importe où.

REVENU MOYEN PAR RELATION CLIENT (ARPU)

L'ARPU par relation client, qui ne prend pas en compte les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Au 1er trimestre 2021, l'ARPU mensuel par relation client a atteint 59,8 €, ce qui représente une solide progression de 3% par rapport à la même période de l'année précédente. La croissance de l'ARPU par relation client a été soutenue par (i) une plus grande part d'abonnés haut débit du segment supérieur dans notre mix, (ii) l'impact favorable de la révision tarifaire d'octobre 2020, (iii) une plus grande proportion d'abonnés multi-play et (iv) une proportion relativement moindre de remises liées aux forfaits (y compris les promotions temporaires). Par ailleurs, l'évolution en glissement annuel de l'ARPU par relation client n'est plus faussée par l'affectation des revenus de forfaits, qui a changé à partir du premier trimestre 2020.

1.2 Internet haut débit

Au 31 mars 2021, nous servions 1.706.100 abonnés à l'internet haut débit, ce qui inclut le retrait de 5.500 RGU au 2e trimestre 2020 suite à la fusion de Coditel S.à r.l. avec le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona. L'évolution positive de la croissance nette de nos abonnés haut débit s'est poursuivie au premier trimestre 2021, avec un gain net de 9.000 nouveaux abonnés. Comme au 4e trimestre 2020, cette progression a été soutenue tant par le segment consommateur que par le segment B2B, avec un gain net de 4.900 et 4.100 respectivement. Cela confirme une fois de plus que la pandémie de Covid-19 en cours renforce la demande des clients pour des solutions de connectivité fiables à grande vitesse. Avec les capacités de notre réseau HFC 1 Gbps dans toute notre zone de couverture, nous sommes bien positionnés pour l'avenir. Le taux de désabonnement annualisé a continué à décroître, passant de 8,3% au 1er trimestre 2020 à 8,0% au 1er trimestre 2021, ce qui représente une amélioration de 50 points de base par rapport au 4e trimestre 2020.

Au 1er trimestre 2021, nous avons distribué 62.000 boosters Wifi supplémentaires afin de maximiser l'expérience client de connectivité à domicile. Cela porte la base installée totale à 848.000 clients équipés de notre solution plug-and-play de connectivité à domicile, soit une hausse de 43% par rapport au 1er trimestre 2020. Cela équivaut à environ 50% de notre clientèle haut débit, contre environ 36% il y a un an. Comme mentionné ci-dessus, nous commercialisons aujourd'hui des vitesses de téléchargement de données de 1 Gbps sur l'ensemble de notre zone de couverture grâce à l'option « GIGA Speedboost » pour un supplément de 15 € par mois. Au 31 mars 2021, notre clientèle Gigabit SpeedBoost était en hausse de 9% par rapport au trimestre précédent. La vitesse moyenne pondérée de téléchargement sur l'ensemble de notre base d'abonnés haut débit a encore augmenté pour atteindre 215 Mbps au 31 mars 2021, contre 202 Mbps au premier trimestre de l'année dernière, ce qui témoigne, tant dans le segment résidentiel que professionnel, d'un intérêt persistant des clients pour un accès haut débit ultrarapide fiable. De plus, la proportion de clients ayant accès à des vitesses de téléchargement de 300 Mbps ou plus était en hausse de 44% au 1er trimestre 2021, soit une progression de 5 points de pourcentage par rapport à la même période de l'an dernier.

1.3 Téléphonie fixe

Au 31 mars 2021, nous servions 1.161.000 abonnés à la téléphonie fixe, ce qui représente une diminution de 4% par rapport à la même période de l'année dernière, ceci étant le reflet d'un déclin généralisé du marché et de la suppression de 3.800 RGU suite à la fusion susmentionnée de notre activité câble luxembourgeoise avec Eltrona. Par rapport au 31 décembre 2020, notre base d'abonnés en téléphonie fixe s'est réduite de 10.800 RGU en chiffres nets organiques au 1er trimestre 2021, ce qui marque une légère amélioration de la tendance par rapport au trimestre précédent. Le taux de désabonnement annualisé pour notre service de

téléphonie fixe a atteint 9,4% au 1er trimestre 2021 et est resté globalement stable par rapport à la même période de l'année précédente.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux 'wholesale' et nos clients PME, atteignait 2.798.200 abonnés à la fin du 1er trimestre 2021, dont 2.441.600 abonnés en postpayé. Les 356.600 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. La croissance de notre base d'abonnés mobiles en postpayé s'est ralentie lentement au premier trimestre 2021 avec un gain net de 15.300 nouvelles SIM, ceci en raison d'une diminution des ventes croisées via nos packs FMC et de l'impact des mesures liées au Covid sur nos canaux de vente au détail, entraînant une baisse générale de la fréquentation. Notre base d'abonnés en prépayé a diminué de 25.200 SIM au premier trimestre 2021 sous l'effet d'une chute de la fréquentation dans nos boutiques suite au troisième confinement lié au Covid-19.

1.5 Télévision

TOTAL TELEVISION CÂBLÉE

Au 31 mars 2021, les abonnés à nos services de télévision de base et premium atteignaient au total 1.799.000 RGU, ceci en tenant compte du retrait de 9.200 abonnés à la télévision suite à la fusion entre SFR-Coditel et Eltrona. Cela représente une perte nette organique de 12.700 abonnés à la télévision au 1er trimestre 2021. Cette perte nette ne tient pas compte des migrations vers nos services de télévision premium et représente les clients qui se désabonnent au profit de plateformes de concurrents, comme d'autres fournisseurs de services de télévision numérique, OTT et satellite, ou les clients qui résilient leur abonnement TV ou quittent la zone couverte par nos services. Au sein du mix d'abonnés à la télévision, la proportion d'abonnés à la télévision analogique de base a continué à se réduire pour s'établir à 110.500 au 31 mars 2021. En octobre 2019, nous avons lancé notre campagne « Signal Switch » afin d'anticiper l'arrêt des signaux analogiques, tant en radio qu'en télévision, pour fin 2021. Cela libérera de la capacité sur le réseau pour le trafic numérique sans cesse croissant. Après une pause temporaire de ce projet liée au Covid-19, il a été relancé au cours du premier trimestre 2021.

TÉLÉVISION PREMIUM

Au 31 mars 2021, 1.688.500 abonnés à la télévision avaient opté pour nos services de télévision premium, générant un ARPU plus élevé, ce qui leur permet de profiter d'une expérience TV enrichie, avec notamment l'accès gratuit à notre application « Yelo Play » grâce à laquelle ils bénéficient d'une expérience unique en termes de contenu sur plusieurs appareils connectés à leur domicile et en déplacement. Cela inclut notre toute dernière plate-forme de télévision numérique, comprenant notre décodeur nouvelle génération basé sur le Cloud avec des capacités de reconnaissance vocale, que nous avons lancée fin avril 2019. L'appli Telenet TV est également disponible sur Apple TV et Android depuis la mi-décembre 2020. Grâce à cette « media box », les clients peuvent transférer leur expérience TV habituelle vers un second écran de télévision partout dans l'Union européenne et sans décodeur supplémentaire. Le total d'abonnés à nos services de télévision premium a enregistré un modeste gain net de 500 RGU, ce qui marque une reprise par rapport aux trimestres précédents. La prolongation de la campagne promotionnelle de fin d'année et l'effet positif du Covid-19 sur le « cord shaving » (réduction du forfait) ont entraîné une hausse par rapport au 4e trimestre 2020. Cette évolution a été soutenue par l'accélération du projet d'abandon de l'analogique.

À la mi-septembre 2020, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une participation de 50%. Par voie de conséquence, ni les résultats financiers ni les résultats opérationnels de la coentreprise ne sont consolidés dans nos comptes. Comme nous offrons à la fois « Streamz » et « Streamz+ » directement aux clients par le biais de notre plate-forme de télévision numérique, nous continuerons d'inclure le nombre de clients en divertissement premium que nous servons directement. Les revenus générés par ces abonnés directs au divertissement premium n'en sont pas affectés et restent inclus dans nos revenus d'abonnement à la télévision, tandis que les coûts liés au contenu sont comptabilisés en coûts directs (charges liées à la programmation) et ont par conséquent un impact sur l'Adjusted EBITDA. Veuillez vous reporter au point 2. *Faits marquants sur le plan financier* pour de plus amples informations.

Suite au lancement du service de streaming « Streamz », nous avons introduit un nouveau produit « Streamz+ » et rebaptisé « Streamz » l'ancien produit « Play » à côté duquel « Play More » continue d'exister. Nous sommes convaincus que notre plate-forme OTT conjointe bénéficie d'une position unique, combinant les meilleures séries produites localement de l'ensemble des diffuseurs locaux VTM, Play et Eén, auxquelles s'ajoutent les contenus internationaux à succès de HBO, en plus d'une vaste zone de contenus pour enfants, de films et de documentaires. Streamz est accessible à tous via l'appli Streamz, en ligne sur Streamz.be et par le biais de notre plate-forme de télévision numérique. Le nombre total de clients abonnés aux forfaits de divertissement premium « Streamz », « Streamz+ » et « Play More » était de 405.900 à la fin du premier trimestre 2021, un chiffre en léger recul par rapport à la fin de l'année 2020 suite au report de la sortie de nouveaux films et séries à succès en raison du Covid-19.

À la fin du 1er trimestre 2021, nous servions 221.600 clients « Play Sports », un chiffre globalement stable par rapport au 31 décembre 2020. « Play Sports » continue de diffuser des compétitions nationales et internationales de football, comme la Premier League britannique en exclusivité et – via les chaînes d'Eleven Sports – la Jupiler League belge, La Liga, Serie A et Bundesliga 1. D'autres sports comme le cyclo-cross, le basket-ball, le hockey, le tennis, le golf et les sports moteurs, sont aussi inclus dans notre offre sportive étendue. Au cours du premier trimestre, nous avons lancé « Play Sports Open », une nouvelle chaîne linéaire dans notre offre de télévision de base. « Play Sports Open » offre à tous les clients Telenet TV une sélection de rencontres de différentes compétitions dont la Premier League, la Ligue européenne, la Division d'honneur, le tennis ATP et WTA, le hockey et le basket-ball belges, le cyclo-cross, la Formule 1 et le MXGP. L'offre comprend également des programmes propriétaires et des documentaires.

2 Faits marquants sur le plan financier

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Croissance en base remaniée : Pour calculer les chiffres de croissance en base remaniée, nous avons adapté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l. (déconsolidée à compter du 1er avril 2020) et (ii) refléter les changements relatifs au traitement IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu depuis le troisième trimestre de 2020. Voir *Définitions* pour d'autres explications. Pour plus d'informations sur l'écart entre nos résultats financiers rapportés et remaniés, nous renvoyons à l'*Annexe* au présent communiqué de presse.

Cadre comptable de la coentreprise Streamz et des droits de diffusion du football belge : À la mi-septembre, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une participation de 50%. Par voie de conséquence, ni les résultats financiers ni les résultats opérationnels de la coentreprise ne sont consolidés dans nos comptes. Comme nous offrons à la fois « Streamz » et « Streamz + » directement aux clients par le biais de notre plate-forme de télévision numérique, nous continuerons d'inclure le nombre de clients en divertissement premium que nous servons directement. Les revenus générés par ces abonnés directs au divertissement premium n'en sont pas affectés et restent inclus dans nos revenus d'abonnement à la télévision, tandis que les coûts liés au contenu sont comptabilisés en coûts directs (charges liées à la programmation) et ont par conséquent un impact sur l'Adjusted EBITDA. En août 2020, nous avons signé un contrat de cinq ans avec Eleven Sports pour la diffusion du championnat belge de football. Contrairement au contrat précédent, le coût du nouveau contrat portant sur le football belge sera comptabilisé en tant que coût direct (frais liés à la programmation) et aura par conséquent un impact sur notre Adjusted EBITDA. Les deux changements ont un impact sur nos charges (opérationnelles) et notre Adjusted EBITDA à compter du troisième trimestre 2020. Nous indiquons les changements en base remaniée d'une année à l'autre pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable.

2.1 Produits

Nous avons généré un chiffre d'affaires de 645,9 millions € au 1er trimestre 2021, ce qui représente une légère baisse de 1% par rapport aux 653,0 millions € générés au 1er trimestre de l'année dernière. Comme indiqué plus haut, les produits du premier trimestre de l'an dernier comprenaient encore la contribution de notre filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l., qui a été fusionnée avec Eltrona le 1er avril 2020 et dans laquelle nous détenons une participation de 50% moins 1 action. En conséquence, nous ne consolidons plus ses résultats à compter du 2e trimestre 2020. Il est également important de noter à des fins de comparaison que le premier trimestre 2020 n'avait pas encore subi pleinement les effets de la pandémie mondiale de Covid-19, celle-ci n'ayant impacté nos (autres) produits qu'à partir de la mi-mars 2020. Notre chiffre d'affaires en base remaniée du 1er trimestre 2021 a diminué de près de 1% (-0,8 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport au 1er trimestre 2020, nos autres produits ont chuté de 9% au premier trimestre de l'année sur une base remaniée en raison d'une baisse significative des revenus d'interconnexion suite à la pandémie de Covid-19. Si l'on exclut nos autres produits, notre chiffre d'affaires en base remaniée pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021 a connu une hausse modérée d'un peu plus de 1% (+1,2%) en glissement annuel.

Notre activité d'abonnement, qui comprend à la fois les revenus d'abonnement au câble et à la téléphonie mobile, a une nouvelle fois prouvé sa résilience avec des revenus en base remaniée en hausse de 1% en glissement annuel. Cette évolution résulte d'une croissance de près de 2% en base remaniée de nos revenus d'abonnement au câble attribuable (i) à la bonne tenue persistante de nos forfaits FMC à la fois dans le segment résidentiel et professionnel, (ii) à la montée en niveau de clients haut débit vers des forfaits offrant des vitesses supérieures et (iii) à l'avantage de la révision tarifaire d'octobre 2020. Cette tendance positive a été partiellement contrebalancée par une baisse en glissement annuel des revenus de téléphonie mobile liés

à l'utilisation sous l'effet de la pandémie de Covid-19 qui, l'an dernier, n'avait eu qu'un impact limité sur les revenus trimestriels. Notre activité de services aux entreprises, elle aussi, s'est bien comportée au premier trimestre avec une hausse de plus de 3% du chiffre d'affaires en base remaniée, comme décrit plus loin ci-dessous.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Nos produits en télévision câblée comprennent les montants payés mensuellement par nos abonnés pour les chaînes de base qu'ils reçoivent et les revenus générés par nos abonnés à la télévision premium, ce qui inclut essentiellement (i) les montants récurrents pour la location des décodeurs, (ii) le coût des offres de contenu premium en supplément, y compris nos forfaits VOD « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports », et (iii) les services transactionnels et de retransmission à la demande. Pour le 1er trimestre 2021, notre chiffre d'affaires en télévision câblée a atteint 142,7 millions d'euros, soit une baisse de 1% par rapport au 1er trimestre 2020 en base rapportée. Sur une base remaniée, à savoir sans l'impact inorganique de la vente de nos activités luxembourgeoises de câblodistribution en avril 2020, notre chiffre d'affaires en télévision câblée est resté globalement stable en glissement annuel. Ce résultat reflète l'impact de la pandémie de Covid-19 sur notre offre de chaînes de télé sportives payantes et la baisse des revenus de VOD transactionnelle suite au report de la sortie de nouveaux films et séries à succès, ceci étant compensé par l'avantage de la révision tarifaire d'octobre 2020.

INTERNET HAUT DÉBIT

Les revenus générés par les RGU en internet haut débit pour clients résidentiels et petites entreprises s'élèvent à 168,4 millions € au 1er trimestre 2021, un chiffre en hausse de 5% par rapport au 1er trimestre de l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée. Cette bonne performance en glissement annuel reflète (i) la hausse des revenus en haut débit liés au segment SOHO B2B grâce à de solides ventes pour le pack FMC « KLIK », (ii) l'avantage de la révision tarifaire d'octobre 2020, (iii) le nivellement constant vers le haut de notre clientèle internet haut débit et (iv) la solide croissance persistante de nos résultats opérationnels.

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents de nos abonnés à la téléphonie fixe et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus d'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021, nos produits en téléphonie fixe ont diminué de 3% en glissement annuel pour s'établir à 55,3 millions €. Sur une base remaniée, nos produits en téléphonie fixe ont diminué de 2% au premier trimestre, reflétant principalement la baisse du nombre moyen de RGU sur la période, qui a plus que contrebalancé l'impact favorable de l'ajustement tarifaire d'octobre 2020 et un usage plus élevé suite à la pandémie de Covid-19.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile comprennent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile et les revenus hors forfaits, à l'exception (i) des revenus d'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés sous nos programmes « Choisissez votre appareil » qui sont tous repris sous les autres produits. Au 1er trimestre 2021, nous avons généré des revenus de téléphonie mobile de 111,7 millions €, soit une diminution de près de 2% en glissement annuel tant en base rapportée que remaniée. La baisse est principalement attribuable à (i) la diminution des revenus hors forfait générés par nos abonnés mobiles au-delà de leur forfait mensuel, ceci en raison de nos offres quadruple play « WIGO » améliorées et du glissement des consommateurs vers les plateformes de communication OTT utilisant la Wifi plutôt que le traditionnel réseau cellulaire mobile sous l'effet du Covid-19 (télétravail), (ii) la baisse des revenus prépayés suite à la diminution constante du nombre d'abonnés en prépayé et à la baisse des rechargements due à la pandémie de Covid-19 et (iii) l'augmentation des remises liées aux forfaits suite au succès de nos offres quadruple play « WIGO ».

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) les revenus de téléphonie mobile générés par nos clients PME, (iii) nos activités d'opérateur, et (iv) des services à valeur ajoutée tels que l'hébergement réseau et les services gérés de protection des données. Les revenus générés par nos clients professionnels sur

l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « KLIK », sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises.

Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 51,3 millions € pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021, ce qui représente une augmentation de 3% en glissement annuel en base rapportée et remaniée. L'augmentation est principalement due à la progression des revenus en voice, vidéo, data et sécurité suite au renouvellement en décembre 2020 du partenariat entre Telenet Business et l'intégrateur ICT local Connectify, qui a plus que compensé la baisse des revenus de consommation de données mobiles pour les PME en raison du Covid-19 et la baisse des revenus d'interconnexion vu le déclin progressif des SMS traditionnels.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, (ii) les recettes publicitaires et revenus de production de notre filiale média détenue à 100% De Vijver Media NV, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les revenus wholesale générés par nos activités wholesale à la fois commerciales et réglementées, (v) les frais d'activation et d'installation et (vi) le produit des ventes de décodeurs.

Nos autres produits ont atteint 116,5 millions € au 1er trimestre 2021, soit une baisse de 9% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée, dans la mesure où le premier trimestre de l'année passée ne reflétait qu'un impact partiel de la pandémie mondiale de Covid-19 à partir de la mi-mars. Nos autres produits au premier trimestre sont la résultante d'une baisse importante des revenus d'interconnexion en raison du ralentissement du trafic SMS et de la diminution des revenus liés au roaming des visiteurs due essentiellement au Covid-19, qui a plus que contrebalancé la croissance continue de nos activités « wholesale » commerciales et réglementées et une légère augmentation des revenus liés aux combinés. Au 1er trimestre 2021, nos recettes publicitaires et revenus de production ont été stables par rapport à l'année précédente, avec une contribution aux revenus nettement inférieure au 2e trimestre 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.

2.2 Charges

Sur les trois mois clôturés au 31 mars 2021, nous avons engagé des charges pour un total de 492,1 millions €, ce qui représente une diminution de 2% par rapport à la même période de l'année précédente. Nos charges totales au 1er trimestre 2020 incluaient encore la contribution pour le trimestre entier de notre activité de câblodistribution au Luxembourg et un amortissement accéléré de 9,2 millions € des droits de diffusion compte tenu de l'arrêt de tous les événements sportifs majeurs à cause de la pandémie de Covid-19. Les charges totales représentaient environ 76% des produits au 1er trimestre 2021 (T1 2020 : environ 77%). Le coût des services fournis représentait, en pourcentage, environ 50% des produits pour le 1er trimestre 2021 (T1 2020 : environ 57%), tandis que les frais de vente et les frais généraux et administratifs représentaient environ 26% du total des produits au 1er trimestre 2021 (T1 2020 : environ 20 %).

Nos charges d'exploitation, qui comprennent (i) les frais d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les frais de personnel, (iv) les frais de vente et de marketing, (v) les frais de sous-traitance et de services professionnels et (vi) les autres coûts indirects, ont augmenté d'un peu plus de 1% en base rapportée sur le trimestre clôturé au 31 mars 2021 et reflétaient des changements dans le résultat comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents (voir 2 Faits marquants sur le plan financier pour de plus amples informations). Sur une base remaniée, nos charges d'exploitation pour le 1er trimestre 2021 ont diminué d'un bon 5% par rapport à la même période l'an dernier. Cette évolution s'explique principalement par une diminution en base remaniée de 16% (24,4 millions €) de nos coûts directs, comme décrit ci-dessous. L'augmentation des frais de personnel au cours du trimestre, due à un effectif moyen en hausse et à l'effet de l'indexation obligatoire des salaires à partir de début 2021, a été plus que compensée par (i) une baisse de 25% des coûts liés à la sous-traitance et aux services professionnels et par (ii) une réduction de 4% des frais de vente et de marketing, en base remaniée dans les deux cas, comme décrit ci-dessous.

CHARGES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Les charges d'exploitation du réseau pour le trimestre clos le 31 mars 2021 s'élèvent à 57,7 millions €, soit une augmentation de plus de 6% en glissement annuel (+5% sur une base remaniée). L'augmentation est liée à une proportion plus élevée de visites techniques chez les clients vu la progression du télétravail dans le cadre de la pandémie de Covid-19, ainsi qu'à la reprise de notre programme de commutation analogique « Signal Switch » comme mentionné ci-dessus.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes, notamment les coûts liés (i) à la programmation et aux droits d'auteur, y compris, à compter du 3e trimestre 2020, les coûts liés à l'achat de contenus pour nos packs « Streamz », « Streamz+ » et « Play More » ainsi que les frais liés aux droits de diffusion du football belge, (ii) à l'interconnexion et (iii) aux ventes de combinés et aux subsides. Pour les trois mois clôturés au 30 mars 2021, nos coûts directs ont atteint 128,6 millions €, soit une baisse de 1% par rapport au 1er trimestre 2020. Sur une base remaniée, nos coûts directs durant le trimestre ont diminué de 16% en glissement annuel suite à une baisse significative des frais d'interconnexion et de roaming et une diminution des coûts de programmation par rapport au premier trimestre 2020, qui comprenait l'amortissement accéléré des droits de diffusion mentionnée ci-dessus, vu l'arrêt de tous les événements sportifs majeurs en raison de la pandémie de COVID-19.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel au 1er trimestre 2021 se sont élevés à 71,2 millions €, ce qui représente une augmentation de 4% par rapport à la même période de l'année précédente, tant en base rapportée que remaniée. Ceci reflète un effectif moyen en hausse et l'effet de l'indexation obligatoire des salaires à partir de début 2021.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Nos frais de vente et de marketing pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021 s'établissent à 19,3 millions €, ce qui représente une baisse de 9% en glissement annuel due à l'impact du Covid-19 sur notre activité de marketing et de vente au détail. Sur une base remaniée, les frais de vente et de marketing ont diminué de 4% en glissement annuel au 1er trimestre 2021, globalement pour la même raison.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les coûts liés à la sous-traitance et aux services professionnels se sont élevés à 7,1 millions € au 1er trimestre 2021, soit une baisse de 25% à la fois sur une base rapportée et remaniée, ce qui démontre une attention permanente pour le contrôle strict des coûts.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects ont atteint 27,8 millions € pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021, ce qui représente une augmentation de 19% par rapport à la même période de l'année précédente. Sur une base remaniée, les autres charges indirectes ont augmenté de 18% en glissement annuel en raison de l'augmentation des coûts des centres d'appels externalisés, engendrée par le télétravail obligatoire conformément à la réglementation Covid applicable, et d'une augmentation des provisions pour créances douteuses.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LE GAIN SUR LA CESSIION D'ACTIFS

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs avec une durée de vie longue, le gain sur la vente d'actifs et les charges de restructuration, ont atteint 173,9 millions € au 1er trimestre 2021, contre 189,5 millions € pour la même période de l'année précédente, un montant qui incluait l'amortissement accéléré des droits de diffusion de 9,2 millions € susmentionné, vu l'arrêt de tous les événements sportifs majeurs en raison de la pandémie de Covid-19.

2.3 Résultat net

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Sur les trois mois clôturés au 31 mars 2021, les charges financières nettes ont totalisé 1,9 million €, comparativement à 5,8 millions € de produits financiers nets au 1er trimestre 2020. Les produits financiers au 1er trimestre 2021 ont augmenté de 2% en glissement annuel, passant de 152,0 millions € au 1er trimestre de l'année dernière à 155,5 millions €, ceci incluant un gain hors trésorerie sur nos produits dérivés de 155,2 millions € et 151,9 millions € respectivement au 1er trimestre 2021 et 2020. Les charges financières pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021 ont augmenté de 8% pour s'établir à 157,4 millions €, contre 146,2 millions € au 1er trimestre 2020. Les charges financières pour le 1er trimestre 2021 comprennent une perte de change hors trésorerie de 110,5 millions € sur notre dette libellée en USD, contre 68,9 millions € pour la même période de l'année précédente. Comme indiqué sous 2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette, notre dette libellée en USD a été couverte jusqu'aux dates d'échéance respectives, ce qui a limité l'impact des fluctuations de change sur nos flux de trésorerie. Si l'on exclut cet impact, nos charges d'intérêts nettes au 1er trimestre 2021 ont diminué de 21%, ce qui reflète l'avantage de certaines opérations de refinancement au premier semestre 2020.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré des charges d'impôt sur le résultat de 38,5 millions € pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021, contre 6,2 millions € au 1er trimestre 2020. Nos charges d'impôt sur le résultat pour le 1er trimestre 2020 avaient été influencées favorablement par la comptabilisation de la déduction d'impôt pour innovation, ce qui incluait un effet non récurrent des déductions relatives aux périodes antérieures.

RÉSULTAT NET

Nous avons réalisé un bénéfice net de 112,5 millions € sur les trois mois clôturés au 31 mars 2021, contre 153,2 millions € pour la même période de l'exercice précédent. La diminution de 27% de notre bénéfice net est principalement due à la hausse significative de la charge d'impôt sur le résultat, comme mentionné ci-dessus. Au 1er trimestre 2021, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette de 17,4%, contre 23,5% au 1er trimestre de l'an dernier.

2.4 Adjusted EBITDA

Pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 334,2 millions €, ce qui représente une diminution d'un peu plus de 3 % par rapport aux 345,6 millions € réalisés au 1er trimestre 2020. Cette baisse s'explique principalement par (i) les changements susmentionnés dans le résultat comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents (voir 2 Faits marquants sur le plan financier pour plus d'information) et (ii) la cession de notre activité de câblodistribution au Luxembourg à Eltrona, comme indiqué précédemment. Au 1er trimestre 2021, nous avons réalisé une marge d'Adjusted EBITDA de 51,7 %, contre 52,9 % au 1er trimestre 2020.

Sur une base remaniée, en excluant ces impacts, notre Adjusted EBITDA a augmenté de près de 4 % (+3,9 %) au 1er trimestre 2021, grâce à (i) une baisse de 16 % de nos coûts directs, y inclus l'amortissement accéléré des droits de diffusion mentionné ci-dessus au 1er trimestre 2020, vu l'arrêt de tous les événements sportifs majeurs en raison de la pandémie de Covid-19, (ii) une baisse de 25 % des coûts liés à la sous-traitance et aux services professionnels, et (iii) une réduction de 4 % des frais de vente et de marketing, tout cela étant décrit plus en détail dans la section 2.2 *Charges*. Sur une base remaniée, nous avons réussi à étendre notre marge d'Adjusted EBITDA de 230 points de base au 1er trimestre 2021 par rapport au 1er trimestre de l'an dernier.

Comme inclus dans nos prévisions pour l'exercice 2021, nous pensons que l'évolution de l'Adjusted EBITDA s'inversera au deuxième trimestre dans la mesure où, l'an dernier, cette même période affichait des coûts de programmation nettement inférieurs en raison de l'amortissement accéléré des droits de diffusion au 1er trimestre 2020 suite à la pandémie mondiale de Covid-19, ainsi que des frais de vente et de marketing en nette baisse.

Tableau 1 : Rapprochement entre le bénéfice sur la période et l'Adjusted EBITDA (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2021	2020	Variation %
Bénéfice de la période	112,5	153,2	(27)%
Impôts	38,5	6,2	521 %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	0,9	(0,4)	N.M.
Charges (produits) financières nettes	1,9	(5,8)	N.M.
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	175,4	188,5	(7) %
EBITDA	329,2	341,7	(4)%
Rémunération en actions	3,9	1,8	117 %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	2,6	1,1	136 %
Coûts de restructuration	0,5	1,0	(50) %
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	(2,0)	—	100%
Adjusted EBITDA	334,2	345,6	(3)%
Marge Adjusted EBITDA	51,7 %	52,9 %	
Marge bénéfice net	17,4 %	23,5 %	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer ont atteint 143,1 millions € sur les trois mois clôturés au 31 mars 2021, un chiffre en baisse de 17 % par rapport à la même période de l'année précédente et qui équivaut à environ 22 % du chiffre d'affaires de la période. Nos dépenses d'investissement à imputer au 1er trimestre 2021 incluaient l'impact (i) de la prolongation de six mois de nos licences de spectre mobile 2G et 3G dans l'attente de la prochaine mise aux enchères du spectre multibande qui devrait commencer fin 2021 ou début 2022, (ii) de la coentreprise de divertissement premium Streamz, comme indiqué au point 2. Faits marquants sur le plan financier, (iii) de la cession de notre ancienne activité de câblodistribution au Luxembourg (déconsolidée à compter du 1er avril 2020) et (iv) de la comptabilisation de certains droits de diffusion du football au premier trimestre 2021.

Si l'on exclut des dépenses d'investissement à imputer, la comptabilisation de certains droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile susmentionnées, conformément à la base de calcul de notre flux de trésorerie opérationnel disponible comme indiqué plus loin, nos dépenses d'investissement à imputer pour le 1er trimestre 2021 ont atteint 132,3 millions €, ce qui équivaut à environ 20 % du chiffre d'affaires et ce qui représente une baisse de 22 % en glissement annuel. Nous pensons que cette évolution à la baisse de nos niveaux d'investissement s'inversera au deuxième trimestre dans la mesure où, au deuxième trimestre de l'année dernière, nos dépenses d'investissement à imputer reflétaient l'impact de la pandémie mondiale de Covid-19 et représentaient donc un taux annualisé beaucoup plus faible.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés, comprenant entre autres les dépenses en boîtiers décodeurs, modems et lignes WiFi, ont atteint 24,7 millions € au 1er trimestre 2021. Cette baisse de 17 % en glissement annuel est en grande partie imputable à la pandémie de Covid-19. Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021 représentaient environ 19 % de nos dépenses totales d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile).

Les dépenses d'investissement à imputer pour le développement et la modernisation du réseau s'élevaient à 13,8 millions € au 1er trimestre 2021, soit une diminution de 39 % par rapport à la même période de

l'exercice précédent, un chiffre qui reflète l'achèvement de nos programmes d'amélioration des infrastructures réseau, fixes comme mobiles, et dans une moindre mesure l'impact du Covid-19 sur nos activités de terrain. Pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021, les dépenses d'investissement liées au réseau représentaient environ 10 % de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile).

Les dépenses d'investissement en produits et services, qui recouvrent entre autres nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plateformes et systèmes IT, ont atteint 48,6 millions € au 1er trimestre 2021. Ceci représente une solide augmentation de 35 % en glissement annuel, ce qui reflète la hausse des dépenses liées à notre programme de mise à niveau IT. Pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021, les dépenses d'investissement pour les produits et services représentaient environ 37 % de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile).

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent (i) des rénovations et remplacements d'équipements réseau, (ii) des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs, y compris certains contenus acquis par De Vijver Media, (iii) certains investissements récurrents dans notre plate-forme et nos systèmes IT et (iv) des acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location. Celles-ci ont atteint 56,0 millions € pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021, ce qui représente une diminution de 34 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Ce qui précède implique que 66% de nos dépenses d'investissement à imputer pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021 (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuons à surveiller étroitement nos dépenses d'investissement afin qu'elles contribuent à des rendements croissants.

Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2021	2020	Variation %
Dépenses d'investissement à imputer	143,1	172,7	(17)%
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(11,8)	(29,8)	(60)%
Actifs via des contrats de location	(5,2)	(27,1)	(81)%
Variations en passifs courants liés aux investissements	(6,7)	1,7	N.M.
Dépenses d'investissement en espèces	119,4	117,5	2 %

2.6 Flux de trésorerie opérationnel disponible

Nous avons dégagé un flux de trésorerie opérationnel disponible de 201,9 millions € pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021, contre 175,4 millions € au 1er trimestre 2020. Cette augmentation substantielle de 15 % en glissement annuel est due principalement à une baisse significative des dépenses d'investissement à imputer au 1er trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année dernière. Sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer conforme à la base de notre directive CAGR 2018-2021 de flux de trésorerie disponible d'exploitation, le flux de trésorerie opérationnel disponible au 1er trimestre 2021 a augmenté d'un peu plus de 16 % en glissement annuel. Cela représente un excellent début d'année. Comme indiqué plus haut, nous pensons que l'évolution en glissement annuel tant de l'Adjusted EBITDA que des dépenses d'investissement à imputer s'inversera au deuxième trimestre compte tenu de l'impact de la pandémie mondiale de Covid-19 sur notre profil financier au 2e trimestre 2020. Par conséquent, nous nous attendons à un flux de trésorerie opérationnel disponible en net recul au deuxième trimestre, comme l'indiquent nos prévisions pour l'exercice 2021.

Tableau 3 : Rapprochement flux de trésorerie opérationnel libre (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2021	2020	Variation %
Adjusted EBITDA	334,2	345,6	(3)%
Dépenses d'investissement à imputer	(143,1)	(172,7)	(17) %
Comptabilisation des droits de retransmission du football	2,4	2,5	(4) %
Comptabilisation des licences du spectre mobile	8,4	—	100%
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile)	(132,3)	(170,2)	(22)%
Flux de trésorerie opérationnel disponible	201,9	175,4	15 %

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Sur les trois mois clôturés au 31 mars 2021, nos activités d'exploitation ont généré 274,0 millions € de trésorerie nette, contre 282,5 millions € pour la même période de l'exercice précédent. La trésorerie nette provenant de nos activités d'exploitation au 1er trimestre 2021 incluait l'impact de la cession de notre ancienne activité de câblodistribution au Luxembourg (déconsolidée à compter du 1er avril 2020). Notre flux de trésorerie d'exploitation net a diminué de 3 % en glissement annuel, la diminution de 9,7 millions € des intérêts en espèces et des charges liées aux produits dérivés suite aux opérations de refinancement de l'année dernière ayant été plus que compensée par (i) la baisse susmentionnée de notre Adjusted EBITDA et (ii) l'augmentation des charges financées par un intermédiaire dans le cadre de notre programme de financement par le fournisseur. Voir 2.8. Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette pour des informations supplémentaires.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 120,1 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021, contre 117,4 millions € au 1er trimestre 2020. L'augmentation de 2 % de notre trésorerie nette affectée aux activités d'investissement reflète la prolongation susmentionnée pour six mois de nos licences de spectre mobile 2G et 3G pour un montant total de 8,4 millions €, que nous avons payé au premier trimestre.

Nous utilisons un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Au 1er trimestre

2021, nous avons acquis 11,8 millions € d'actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital, avec un impact positif sur la trésorerie nette utilisée dans des opérations d'investissement pour le même montant. Cela représente une baisse en glissement annuel de 60 % par rapport au 1er trimestre 2020. Veuillez consulter la Section 2.5 - Dépenses d'investissements pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021, le flux de trésorerie net lié aux opérations de financement a été de 35,9 millions €, contre 129,0 millions € pour le 1er trimestre 2020. La trésorerie nette utilisée dans des opérations de financement pour le trimestre clôturé au 31 mars 2021 reflète une sortie de fonds nette de 10,6 millions € liée à des remboursements d'emprunts et à des remboursements planifiés d'engagements à court terme au titre du financement par le fournisseur. Le reste de la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location-financement et autres paiements financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Pour les trois mois clôturés au 31 mars 2021, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté (Adjusted Free Cash Flow) de 124,0 millions €, contre 83,4 millions € pour la même période de l'année précédente. Par rapport au 1er trimestre 2020, notre flux de trésorerie disponible ajusté a augmenté de 49 % grâce à une solide augmentation de notre flux de trésorerie disponible opérationnel, comme indiqué plus haut, et comprend une contribution positive de 1,7 million € de notre programme de financement par le fournisseur. Compte tenu de l'inversion attendue de l'évolution de notre flux de trésorerie opérationnel disponible au deuxième trimestre et du paiement annuel d'impôts en espèces au 2e trimestre 2021 (3e trimestre l'an dernier), nous prévoyons pour le 2e trimestre un flux de trésorerie disponible ajusté en recul, mais pleinement intégré dans nos prévisions pour l'exercice 2021.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Au 31 mars 2021, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 5.488,3 millions €, dont un montant en principal de 1.391,1 millions € lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes libellées en USD échéant en mars 2028 et un montant en principal de 3.063,2 millions € dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020 échéant entre avril 2028 et avril 2029. Le solde total de la dette au 31 mars 2021 comprend également un montant en principal de 352,7 millions € lié à notre programme de financement par le fournisseur, le reste correspondant pour l'essentiel aux obligations au titre de contrats de location liées à l'acquisition d'Interkabel et d'autres contrats de location.

Au 31 mars 2021, nous avons une dette à court terme de 352,7 millions € liée à notre programme de financement par le fournisseur, échéant entièrement dans les douze mois. Cela représente une légère augmentation de 1,7 million € par rapport au 31 décembre 2020, avec un impact favorable sur le flux de trésorerie disponible ajusté du même montant. Pour l'ensemble de l'année 2021, nous prévoyons toujours une évolution globalement stable à partir du 31 décembre 2020, comme l'indiquent nos prévisions de flux de trésorerie disponibles ajustés pour l'exercice 2021. À compter de fin octobre 2020, la marge applicable sur nos futurs engagements à court terme au titre du programme de financement par le fournisseur a encore été réduite de 15 points de base pour s'établir à 1,95 % au-dessus de l'EURIBOR (seuil de 0 %). Cette charge d'intérêt réduite vient s'ajouter à une réduction équivalente de la marge de 15 points de base en février 2020. Compte tenu de la taille susmentionnée du programme, cela aura un léger impact relatif sur notre Flux de trésorerie disponible ajusté en 2021 et au-delà.

Nous n'avons procédé à aucun refinancement ni amortissement de dettes au cours du premier trimestre, tandis que les risques de taux d'intérêt flottant et les risques de change ont été presque entièrement couverts jusqu'à l'échéance de ces instruments de dette par le biais d'une série de produits dérivés, améliorant ainsi la visibilité de notre futur flux de trésorerie disponible ajusté. En excluant les dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucune échéance de dettes avant mars 2028, avec une durée moyenne pondérée d'environ 7,3 ans au 31 mars 2021. En outre, nous avons

pleinement accès aux 555,0 millions € d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit renouvelables au 31 mars 2021, avec certaines disponibilités jusqu'en septembre 2026.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de nos instruments principaux de dette et de nos plans de paiement au 31 mars 2021.

Tableau 4 : Synthèse des dettes au 31 mars 2021 (non audité)

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
	31 mars 2021					
	(en millions €)					
Senior Credit Facility ajusté en 2020						
Prêt à terme AR	1 953,2	1 953,2	—	30 avril 2028	Flottant LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Prêt à terme AQ	1 110,0	1 110,0	—	30 avril 2029	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable I	510,0	—	510,0	31 mai 2026	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Senior Secured Fixed Rate Notes						
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	540,0	540,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	851,1	851,1	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2026	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	31 mars 2022	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Trimestriel (commission d'engagement)
Montant total nominal	5 009,3	4 454,3	555,0			

Remarque: Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 mars 2021. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Au 31 mars 2021, nous détenons 200,0 millions € de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 82,0 millions € au 31 décembre 2020. Afin de réduire le risque lié à la concentration des contreparties, nos équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire cotés AAA sont placés auprès d'institutions financières européennes et américaines de premier ordre et nous nous efforçons d'investir au moins 75 % de notre trésorerie et équivalents de trésorerie dans des fonds du marché monétaire cotés AAA. En plus de notre solde de trésorerie disponible, nous avons également accès à 555,0 millions € d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée 2020 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après.

Par rapport au 31 décembre 2020, notre solde de trésorerie au 31 mars 2021 a enregistré une hausse substantielle de 118,0 millions € grâce à un solide flux de trésorerie disponible ajusté généré au premier trimestre 2021. Par rapport au 31 mars 2021, nous nous attendons à une diminution sensible du solde de trésorerie au deuxième trimestre dans la mesure où (i) nous avons effectué notre paiement annuel d'impôts en espèces début avril (par opposition au troisième trimestre l'année dernière), (ii) nous allons reverser un

dividende brut par action de 1,3750 € aux actionnaires début mai, comme approuvé hier par l'AGA et (iii) nous prévoyons de conclure les partenariats d'investissement Ads & Data et Caviar au 2e trimestre 2021.

RATIO DE DETTE NETTE

À l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018 – avec mise à jour fin octobre de l'an dernier, lorsque nous avons renforcé notre politique de rémunération de l'actionnaire – nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir un ratio de Dette nette totale sur Adjusted EBITDA consolidé annualisé maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionariat. Cela inclut à présent un dividende brut plancher par action de 2,75 €, ce qui représente le haut de la précédente fourchette de 50-70 % de taux de distribution en pourcentage du flux de trésorerie disponible ajusté. Au 31 mars 2021, notre ratio d'endettement net total était de 4,0x, ce qui constitue une légère amélioration par rapport au ratio de 4,1x rapporté au 31 décembre 2020, ceci grâce au solide flux de trésorerie disponible ajusté généré durant le trimestre.

Notre 'net covenant leverage', tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée 2020, diffère du 'net total leverage' et n'inclut pas (i) les passifs de location-financement, (ii) les éventuels passifs à court terme liés au financement par le fournisseur, mais inclut (iii) le 'Credit Facility Excluded Amount' (à savoir le montant le plus élevé entre 400,0 millions € et 0,25x l'EBITDA ajusté consolidé annualisé). Notre 'net covenant leverage' s'établissait à 3,0x au 31 mars 2021, un niveau inchangé par rapport au trimestre précédent. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention ('net covenant leverage') est sensiblement inférieur à la 'springing maintenance covenant' de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le 'net senior leverage'. Cependant, la maintenance covenant précitée s'applique uniquement dans le cas où nous utiliserions 40 % ou plus de nos facilités de crédit renouvelables. Au 31 mars 2021, nos facilités de crédit renouvelables étaient entièrement inutilisées, comme indiqué ci-dessus.

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

Après avoir réalisé une solide performance financière au premier trimestre, nous sommes en bonne voie pour atteindre nos objectifs pour l'exercice 2021, tels que présentés en février 2021. Cela implique un retour à la croissance du chiffre d'affaires en 2021 sur une base remaniée, ce qui inclut un rétablissement partiel suite à la pandémie de Covid-19 qui a principalement affecté nos autres produits en 2020. Le redressement de nos autres produits sera contrebalancé dans une certaine mesure par une réduction des droits d'accès au câble réglementés, entrée en vigueur le 1er juillet 2020, et par une pression persistante sur nos revenus d'interconnexion vu le passage à la messagerie de données. Par ailleurs, notre chiffre d'affaires en base remaniée sera soutenu par la croissance dans notre activité B2B, par une légère augmentation des revenus d'abonnement liée à la mise à niveau de clients et par certaines révisions tarifaires. Pour l'exercice 2021, nous tablons toujours sur une progression du chiffre d'affaires en base remaniée allant jusqu'à 1 % par rapport à 2020. Compte tenu de l'impact du Covid sur notre profil de revenus au 2e trimestre de l'année dernière, nous prévoyons une nette reprise au 2e trimestre 2021, alors que le premier trimestre affichait encore une légère baisse de 1 % du chiffre d'affaires.

Notre Adjusted EBITDA en base remaniée a augmenté de près de 4 % au premier trimestre par rapport au 1er trimestre 2020. Nous sommes dès lors sur la bonne voie pour réaliser une saine augmentation de 1 à 2 % en 2021 sur une base remaniée. Comme indiqué précédemment, nous pensons que l'évolution de l'Adjusted EBITDA s'inversera au deuxième trimestre dans la mesure où, l'an dernier, cette même période affichait des coûts de programmation nettement inférieurs en raison de l'amortissement accéléré des droits de diffusion au 1er trimestre 2020 suite à la pandémie mondiale de Covid-19, ainsi que des frais de vente et de marketing en nette baisse.

Sur une base remaniée, notre flux de trésorerie opérationnel disponible a augmenté de 15 % au premier trimestre. Conformément à l'échelonnement susmentionné de notre Adjusted EBITDA au 2e trimestre 2021, nous prévoyons une inversion de tendance similaire pour notre flux de trésorerie opérationnel disponible. En raison de la pandémie de Covid-19, nos dépenses d'investissement à imputer au 2e trimestre 2020 ont fortement diminué pour s'établir à environ 20 % du chiffre d'affaires. Nous prévoyons dès lors des investissements beaucoup plus élevés au deuxième trimestre par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui aura un impact négatif sur notre flux de trésorerie opérationnel disponible. Pour l'exercice 2021, nous prévoyons toujours une légère diminution d'environ 1 % de notre flux de trésorerie opérationnel disponible en base remaniée. Nous entendons toujours, néanmoins, atteindre le bas de la fourchette prévue pour le TCAC de flux de trésorerie opérationnel disponible pour la période 2018-2021, à savoir 6,5 % à 8,0 %.

Notre flux de trésorerie disponible ajusté au premier trimestre a atteint 124,0 millions d'euros, ce qui nous met en bonne position pour réaliser nos objectifs pour l'exercice 2021, malgré un flux de trésorerie disponible ajusté plus faible attendu au deuxième trimestre en raison du paiement annuel de l'impôt en espèces et d'un flux de trésorerie disponible opérationnel en recul. Malgré une légère diminution attendue de notre flux de trésorerie opérationnel disponible en 2021, nous sommes confiants quant à notre capacité de générer un solide flux de trésorerie disponible ajusté de 420,0 à 440,0 millions €. La croissance de notre Flux de trésorerie disponible ajusté sera favorisée, entre autres facteurs, par une diminution des impôts en espèces et des charges d'intérêts en espèces, tandis que notre programme de financement par le fournisseur devrait rester globalement stable par rapport à fin 2020.

Tableau 5 : Prévisions

Prévisions pour l'exercice 2018 - 2021	FY 2018 remanié ^(a)	Comme présenté le 4 décembre 2018	Comme confirmé le 11 février 2021
Flux de trésorerie opérationnel disponible CAGR (remanié)^(b, c)	674.7 millions €	Entre 6,5% - 8,0%	Bas de la fourchette de 6,5% - 8,0%

Prévisions pour l'exercice 2021	FY 2020 Remanié ^(a)	Comme présenté le 11 février 2021
Croissance des produits (remanié)^(d)	2,573.2 millions €	Jusqu'à 1%
Croissance de l'Adjusted EBITDA (remanié)^(b)	1,346.5 millions €	Entre 1-2%
Croissance du flux de trésorerie opérationnel (remanié)^(b, c)	825.8 millions €	Environ -1%
Flux de trésorerie disponible ajusté^(b, e)	-	420.0 - 440.0 millions €

(a) Afin de calculer les chiffres de croissance en base remaniée sur une base comparable pour les périodes ci-dessus, nous avons ajusté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à refléter l'impact des transactions suivantes dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA inclus dans nos résultats courants : (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à.r.l. (déconsolidée à compter du 1er avril 2020) et (ii) refléter les changements relatifs au résultat comptable IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu durant le troisième trimestre de 2020.

(b) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA, le Flux de trésorerie opérationnel disponible et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(c) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football capitalisés et des licences pour le spectre mobile, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(d) Par rapport à notre chiffre d'affaires publié pour l'exercice 2020, la croissance de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2021 serait équivalente à un pourcentage allant jusque 1 %.

(e) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2021 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2020 ne se produira pas avant le début de 2022.

3.2 Rémunération des actionnaires

Exécution conforme à la politique de rémunération de l'actionnaire du Capital Markets Day de décembre 2018

À l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018, nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir un ratio de Dette nette totale sur Adjusted EBITDA consolidé annualisé maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat. Dans le cadre de notre politique d'allocation de capital, nous visions à distribuer aux actionnaires entre 50 % et 70 % des flux de trésorerie disponibles ajustés de l'année précédente via les dividendes intérimaire et complémentaire. Dans les limites du cadre d'endettement net total précité et en l'absence des différents facteurs mentionnés ci-dessus, il pouvait être envisagé d'utiliser la partie restante de nos flux de trésorerie disponibles ajustés pour des rachats d'actions supplémentaires, des dividendes extraordinaires, une réduction de la dette, des acquisitions relatives ou une combinaison de ces affectations.

Tant en 2019 qu'au premier semestre 2020, nous avons respecté systématiquement la politique de rémunération des actionnaires décrite ci-dessus en distribuant un dividende brut total de 1,8750 € par action aux actionnaires. Celui-ci comprenait un dividende intérimaire brut de 0,57 € par action en décembre 2019 et un dividende brut de 1,3050 € par action en mai 2020. Cette distribution représentait au total 205,1 millions €, soit environ 53 % en pourcentage du flux de trésorerie disponible ajusté de l'exercice 2019. En outre, nous avons racheté 1,1 million d'actions dans le cadre du Programme de rachat d'actions 2020 pour un montant total de 34,4 millions €.

Politique mise à jour avec un dividende brut plancher par action de 2,75 €, assurant un équilibre entre des distributions attractives pour les actionnaires et la faculté de répondre à des opportunités créatrices de valeur en matière de fusions et acquisitions

Compte tenu d'une solide conversion sous-jacente de Flux de trésorerie disponible ajusté et d'un Flux de trésorerie opérationnel disponible sain prévu tant pour l'exercice 2020 que pour la période 2018-2021, le conseil d'administration a décidé, fin octobre 2020, de renforcer la politique existante de rémunération des actionnaires. Notre nouvelle politique offre un équilibre entre des distributions attractives pour les actionnaires et la faculté de répondre dans le futur à des opportunités créatrices de valeur en matière de fusions et acquisitions. Tandis que l'objectif d'endettement net total de 4.0x a été réaffirmé en l'absence d'acquisitions importantes et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, le conseil d'administration a introduit un plancher de 2,75 € (brut) par action pour les dividendes à venir. Ce dividende plancher suppose l'absence de changement significatif dans notre activité ou notre cadre réglementaire et remplace la fourchette de distribution de 50-70 % communiquée précédemment. Ce faisant, le conseil d'administration a l'intention de consacrer une part plus importante des flux de trésorerie disponibles ajustés aux dividendes récurrents. Le reste de nos flux de trésorerie disponibles ajustés peut encore être pris en considération pour des acquisitions relatives, des dividendes extraordinaires, des rachats d'actions supplémentaires, une réduction de la dette ou une combinaison de ces affectations.

L'assemblée générale d'avril 2021 a approuvé le paiement d'un dividende brut de 1,3750 € par action, à verser en début mai

En décembre 2020, nous avons distribué un dividende intérimaire brut de 1,3750 € par action (150,0 millions € au total), ce qui représente la moitié du dividende plancher susmentionné. Hier, les actionnaires ont approuvé le paiement du dividende brut restant de 1,3750 € par action (150,2 millions € au total¹). Le dividende sera mis en paiement le 5 mai 2021 avec les actions Telenet négociées ex-dividende sur Euronext Bruxelles à compter du 3 mai 2021. Si l'on inclut le paiement de ce dividende, le dividende brut total distribué sera égal à 2,75 € par action, soit 300,2 millions € au total, ce qui représente une augmentation de 47 % par rapport au dividende par action payé sur le flux de trésorerie disponible ajusté de l'exercice 2019. Ainsi, nous continuons d'exécuter notre politique de rémunération des actionnaires prévu, y compris le plancher de dividende mentionné ci-dessus

¹ Sur la base de 109.243.261 actions donnant droit à dividende en circulation à la date du présent communiqué

3.3 Événements survenus après la date du bilan

Clôture réussie du partenariat Ads & Data, création d'une nouvelle régie publicitaire nationale

En avril 2021, nous avons conclu avec succès le partenariat Ads & Data, que nous avons annoncé en décembre 2020. Ce partenariat unique d'acteurs médiatiques locaux a créé une nouvelle régie publicitaire nationale, visant à fournir aux annonceurs les solutions les plus créatives et les plus efficaces pour toucher leurs clients, sur tous les supports types et plates-formes. Ads & Data est une joint-venture entre Mediahuis (44,4%), Telenet / SBS (44,4%) et Proximus / Skynet (11,2%) et se compose des équipes commerciales de Mediahuis, SBS et Pebble Media. Étant donné la participation de 44,4% de Telenet, les résultats financiers de ce partenariat ne seront pas consolidés dans les comptes financiers de Telenet.

Acquisition d'une participation de 49% dans Caviar Group, un studio de contenu international actif dans la production de contenus télévisés

En avril 2021, Telenet a annoncé l'acquisition d'une participation de 49 % dans Caviar Group. Les actions restantes sont conservées par les actionnaires actuels, à savoir Bert Hamelinck (CEO de Caviar et responsable de la fiction), Mathias Coppens (responsable de la division TV Roses Are Blue) et Michael Sagol (Chief Talent Officer et responsable du branded content à l'international). L'accord, qui ne doit pas être soumis aux autorités de la concurrence, sera finalisé le 1er mai. Initialement maison de production flamande, Caviar est devenue un studio de contenu international actif dans la production de contenus télévisés, de fiction et de campagnes publicitaires. Après la croissance des chaînes SBS et le succès créatif de Woestijnvis en tant que filiales à part entière de Telenet, Telenet continue ainsi de renforcer l'écosystème flamand par le biais de partenariats innovants. Les participations dans Streamz (pour 50 %, avec DPG Media) et dans la nouvelle régie publicitaire nationale Ads & Data (pour 44 %, avec Mediahuis et Proximus)

s'inscrivent également dans la stratégie à long terme de Telenet visant à développer des partenariats plus structurels au sein du secteur flamand des médias.

L'assemblée générale d'avril 2021 a approuvé le paiement d'un dividende brut de 1,3750 € par action, à verser en début mai

Hier, les actionnaires ont approuvé le paiement du dividende brut restant de 1,3750 € par action (150,2 millions € au total, sur la base de 109.243.261 actions donnant droit à dividende en circulation à la date du présent communiqué). Le dividende sera mis en paiement le 5 mai 2021 avec les actions Telenet négociées ex-dividende sur Euronext Bruxelles à compter du 3 mai 2021. Si l'on inclut le paiement de ce dividende, le dividende brut total distribué sera égal à 2,75 € par action, soit 300,2 millions € au total, ce qui représente une augmentation de 47 % par rapport au dividende par action payé sur le flux de trésorerie disponible ajusté de l'exercice 2019. Ainsi, nous continuons d'exécuter notre politique de rémunération des actionnaires prévu, y compris le plancher de dividende mentionné ci-dessus

Renouvellement de la nomination de M. John Porter à titre d'administrateur de la Société pour un mandat de 4 ans

Hier, les actionnaires ont approuvé le renouvellement de la nomination de M. John Porter à titre d'administrateur de la Société, pour un mandat de 4 ans, avec effet immédiat et jusqu'à la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de 2025 qui se tiendra pour délibérer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4 Telenet Group Holding SA – Statistiques d'exploitation consolidés intermédiaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars	2021	2020	Variation %
Services d'abonnement			
Maisons raccordables - Réseau Combiné ⁽¹³⁾	3 381 300	3 394 200	— %
Télévision câblée			
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	110 500	147 400	(25) %
Télévision premium ⁽⁷⁾	1 688 500	1 704 600	(1) %
Total télévision câblée	1 799 000	1 852 000	(3) %
Internet haut débit			
Internet haut débit résidentiel	1 468 800	1 449 900	1 %
Internet haut débit professionnel	237 300	222 600	7 %
Total internet haut débit ⁽⁸⁾	1 706 100	1 672 500	2 %
Téléphonie fixe			
Téléphonie fixe résidentiel	1 021 300	1 068 500	(4) %
Téléphonie fixe professionnel	139 700	137 800	1 %
Total téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1 161 000	1 206 300	(4) %
Unités génératrices totales de revenus ⁽¹⁴⁾	4 666 100	4 730 800	(1) %
Taux d'attrition ⁽¹⁵⁾			
Télévision câblée	9,1 %	9,3 %	
Internet haut débit	8,0 %	8,3 %	
Téléphonie fixe	9,4 %	9,6 %	
Relation client			
Clients triple play	1 070 900	1 106 800	(3) %
Total relations client ⁽¹¹⁾	2 043 600	2 064 600	(1) %
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,28	2,29	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾	59,8	58,3	3 %

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars	2021	2020	Variation %
Services mobiles			
Téléphonie mobile			
Postpayé	2 441 600	2 387 600	2 %
Prépayé	356 600	427 200	(17) %
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2 798 200	2 814 800	(1) %

Note: Le 1er avril 2020, nous avons cédé notre filiale de câblodistribution luxembourgeoise Coditel S.à r.l., alors en propriété exclusive, à Eltrona et avons acquis la participation de 34% que Post Luxembourg détenait dans cette dernière. À la suite de ces deux transactions, nous détenons à présent une participation de 50% moins 1 part dans Eltrona, qui est le plus grand câblo-opérateur au Luxembourg. Depuis le 1er avril 2020, SFR-Coditel n'est plus consolidée dans nos résultats opérationnels. Par conséquent, nous avons supprimé 47.700 résidences desservies, 9.500 relations clients et 18.500 RGU (télévision : 9.200 RGU, haut débit : 5.500 RGU et téléphonie fixe : 3.800 RGU) de notre nombre d'abonnés consolidés.

5 Telenet Group Holding SA – États financiers consolidés et abrégés intermédiaires (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)

Pour la période de trois mois
se terminant au
31 mars

	2021	2020	Variation %
Résultat de la période			
Produits	645,9	653,0	(1) %
Charges			
Coût des services fournis	(323,0)	(369,1)	(12) %
Bénéfice brut	322,9	283,9	14 %
Coûts commerciaux et administratifs	(169,1)	(130,7)	29 %
Bénéfice opérationnel	153,8	153,2	— %
Produits financiers	155,5	152,0	2 %
Produit d'intérêt et de change nets	0,3	0,1	200 %
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	155,2	151,9	2 %
Charges financières	(157,4)	(146,2)	8 %
Charge d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	(157,4)	(128,2)	23 %
Perte nette sur remboursement anticipé de la dette	—	(18,0)	(100) %
Produits (charges) financières nettes	(1,9)	5,8	N.M.
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	(0,9)	0,4	N.M.
Bénéfice avant impôts	151,0	159,4	(5) %
Charges d'impôts	(38,5)	(6,2)	521 %
Résultat net de la période	112,5	153,2	(27) %
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres			
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat			
Réévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies, net d'impôts	—	—	—%
Entités mis en équivalence - part dans le résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	—	—	—%
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	—	—	—%
Résultat global de la période	112,5	153,2	(27) %
Résultat imputable aux :	112,5	153,2	(27) %
Propriétaires de la Société	112,7	153,3	(26) %
Intérêts minoritaires	(0,2)	(0,1)	100 %

(en millions €, sauf actions et montants par action)

	Pour la période de trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2021	2020	Variation %
Résultat global de la période, imputable aux :	112,5	153,2	(27) %
Propriétaires de la Société	112,7	153,3	(26) %
Intérêts minoritaires	(0,2)	(0,1)	100 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	109 242 990	110 052 569	
Bénéfice ordinaire par action en €	1,03	1,39	(26) %
Bénéfice dilué par action en €	1,03	1,39	(26) %
Produits par nature			
Produits des abonnements:			
Télévision câblée	142,7	144,4	(1) %
Internet haut débit	168,4	160,2	5 %
Téléphonie fixe	55,3	56,8	(3) %
Produits des abonnements liés au câble	366,4	361,4	1 %
Téléphonie mobile	111,7	113,6	(2) %
Total des produits des abonnements	478,1	475,0	1 %
Services aux entreprises	51,3	50,0	3 %
Autres	116,5	128,0	(9) %
Total des produits	645,9	653,0	(1) %
Charges par nature			
Coûts d'exploitation du réseau	(57,7)	(54,3)	6 %
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(128,6)	(130,3)	(1) %
Frais de personnel	(71,2)	(68,7)	4 %
Coûts des ventes et frais de marketing	(19,3)	(21,2)	(9) %
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(7,1)	(9,5)	(25) %
Autres coûts indirects	(27,8)	(23,4)	19 %
Coûts de restructuration	(0,5)	(1,0)	(50) %
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	2,0	—	100%
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(2,6)	(1,1)	136 %
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(3,9)	(1,8)	117 %
Dépréciations	(104,3)	(100,7)	4 %
Amortissements	(51,7)	(45,8)	13 %
Amortissements sur droits de diffusion	(20,1)	(39,6)	(49) %
Dépréciation sur des actifs incorporels avec une durée de vie longue et goodwill	—	(2,8)	(100) %
Gain (perte) sur la vente d'actifs	0,8	2,1	(62) %
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	(0,1)	(1,7)	(94) %
Total des charges	(492,1)	(499,8)	(2) %

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)

Pour la période de trois
mois se terminant au

31 mars

	2021	2020	Variation %
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Bénéfice de la période	112,5	153,2	(27) %
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	175,9	189,5	(7) %
Variation des fonds de roulement et autres	28,2	32,0	(12) %
Impôts sur le résultat	38,5	6,2	521 %
Charges d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	157,1	128,1	23 %
Perte nette (gain net) sur dérivés	(155,2)	(151,9)	2 %
Perte (gain) sur le remboursement anticipé de la dette	—	18,0	100%
Intérêts payés	(82,6)	(92,3)	(11) %
Impôts payés	(0,4)	(0,3)	33 %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	274,0	282,5	(3) %
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(74,3)	(71,5)	4 %
Acquisition d'actifs incorporels	(45,1)	(46,0)	(2) %
Acquisition et emprunts dans des entités mises en équivalence	(1,0)	(0,2)	400 %
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	0,3	0,3	— %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(120,1)	(117,4)	2 %
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(113,2)	(137,5)	(18) %
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	102,6	81,8	25 %
Rachat d'actions propres	—	(29,0)	(100) %
Paiement de frais de transaction lors de l'émission d'emprunts et compensations pour remboursement anticipé d'emprunts	—	(10,6)	(100) %
Autres passifs	(25,3)	(33,7)	(25) %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(35,9)	(129,0)	(72) %

(en millions €)

Pour la période de trois
mois se terminant au
31 mars

	2021	2020	Variation %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	82,0	101,4	(19) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	200,0	137,5	45 %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	118,0	36,1	227 %
Adjusted Free Cash Flow			
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	274,0	282,5	(3) %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	1,5	0,2	650 %
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	102,5	81,8	25 %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(74,3)	(71,5)	4 %
Acquisition d'actifs incorporels	(45,1)	(46,0)	(2) %
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	(112,6)	(136,5)	(18) %
Amortissements en capital sur les obligations de location (hors contrats de location liés au réseau)	(14,4)	(13,1)	10 %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	(7,6)	(14,0)	(46) %
Adjusted Free Cash Flow	124,0	83,4	49 %

5.3 Bilan consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	31 mars 2021	31 décembre 2020	Variation
Actif			
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	2 245,9	2 288,0	(42,1)
Goodwill	1 824,5	1 824,5	—
Autres immobilisations incorporelles	705,4	693,6	11,8
Actifs d'impôt différé	199,0	214,7	(15,7)
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	111,9	111,7	0,2
Autres investissements	5,7	5,7	—
Instruments financiers dérivés	23,0	58,6	(35,6)
Autres actifs	31,5	33,6	(2,1)
Total des actifs non courants	5 146,9	5 230,4	(83,5)
Actifs courants :			
Stocks	24,3	27,3	(3,0)
Créances commerciales	186,1	187,2	(1,1)
Autres actifs courants	153,8	126,1	27,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	200,0	82,0	118,0
Instruments financiers dérivés	31,1	48,1	(17,0)
	595,3	470,7	124,6
Actifs détenus en vue de la vente	0,3	0,3	—
Total des actifs courants	595,6	471,0	124,6
Total des actifs	5 742,5	5 701,4	41,1

(en millions €)	31 mars 2021	31 décembre 2020	Variation
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission	80,7	80,7	—
Autres réserves	688,5	686,3	2,2
Perte reportée	(2 137,2)	(2 249,9)	112,7
Réévaluations	(12,3)	(12,3)	—
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(1 367,5)	(1 482,4)	114,9
Intérêts minoritaires	28,2	28,4	(0,2)
Total des capitaux propres	(1 339,3)	(1 454,0)	114,7
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financiers	5 008,6	4 918,3	90,3
Instruments financiers dérivés	297,1	508,0	(210,9)
Produits différés	3,3	3,6	(0,3)
Passifs d'impôt différé	124,9	124,7	0,2
Autres dettes non courantes	52,8	56,2	(3,4)
Provisions	10,1	12,2	(2,1)
Total des passifs non courants	5 496,8	5 623,0	(126,2)
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	479,7	499,6	(19,9)
Dettes fournisseurs	204,7	174,9	29,8
Charges à imputer et autres passifs courants	420,2	399,5	20,7
Provisions	92,3	83,6	8,7
Produits différés	129,5	122,8	6,7
Instruments financiers dérivés	50,1	65,6	(15,5)
Passif d'impôt courant	207,1	184,6	22,5
	1 583,6	1 530,6	53,0
Passifs directement associés aux actifs destinés à la vente	1,4	1,8	(0,4)
Total des passifs courants	1 585,0	1 532,4	52,6
Total des passifs	7 081,8	7 155,4	(73,6)
Total des capitaux propres et des passifs	5 742,5	5 701,4	41,1

6 Appendix

6.1 Rapprochement des informations financières publiées et remaniées (non audité)

(en millions €)

	Rapporté				
	S1 2020	S2 2020	S3 2020	S4 2020	FY 2020
Produits par nature					
Télévision câblée	144,4	139,6	136,6	138,4	559,0
Internet haut débit	160,2	163,3	164,9	166,5	654,9
Téléphonie fixe	56,8	57,0	56,2	55,2	225,2
Produits des abonnements liés au câble	361,4	359,9	357,7	360,1	1 439,1
Téléphonie mobile	113,6	109,4	114,8	113,4	451,2
Total des produits des abonnements	475,0	469,3	472,5	473,5	1 890,3
Services aux entreprises	50,0	48,3	50,8	58,6	207,7
Autres	128,0	101,6	114,6	133,0	477,2
Total des produits	653,0	619,2	637,9	665,1	2 575,2
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	(54,3)	(46,4)	(49,1)	(48,4)	(198,2)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(130,3)	(112,2)	(127,0)	(144,9)	(514,4)
Frais de personnel	(68,7)	(64,5)	(64,7)	(73,2)	(271,1)
Coûts des ventes et frais de marketing	(21,2)	(18,8)	(23,2)	(32,4)	(95,6)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,5)	(4,8)	(6,8)	(7,3)	(28,4)
Autres coûts indirects	(23,4)	(20,1)	(24,0)	(22,0)	(89,5)
Total des charges d'exploitation	(307,4)	(266,8)	(294,8)	(328,2)	(1 197,2)
Adjusted EBITDA	345,6	352,4	343,1	336,9	1 378,0
Marge Adjusted EBITDA	52,9 %	56,9 %	53,8 %	50,7 %	53,5 %

(en millions €)

Impact du désinvestissement Coditel S.à r.l. et les changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu

	S1 2020	S2 2020	S3 2020	S4 2020	FY 2020
Produits par nature					
Télévision câblée	(1,2)	—	—	—	(1,2)
Internet haut débit	(0,2)	—	—	—	(0,2)
Téléphonie fixe	(0,2)	—	—	—	(0,2)
Produits des abonnements liés au câble	(1,6)	—	—	—	(1,6)
Téléphonie mobile	—	—	—	—	—
Total des produits des abonnements	(1,6)	—	—	—	(1,6)
Services aux entreprises	(0,4)	—	—	—	(0,4)
Autres	—	—	—	—	—
Total des produits	(2,0)	—	—	—	(2,0)
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	(0,5)	—	—	—	(0,5)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(22,7)	(5,5)	(3,2)	—	(31,4)
Frais de personnel	0,5	0,3	0,2	—	1,0
Coûts des ventes et frais de marketing	1,1	0,3	0,2	—	1,6
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	—	—	—	—	—
Autres coûts indirects	(0,2)	—	—	—	(0,2)
Total des charges d'exploitation	(21,8)	(4,9)	(2,8)	—	(29,5)
Adjusted EBITDA	(23,8)	(4,9)	(2,8)	—	(31,5)

(en millions €)	Remanié				
	S1 2020	S2 2020	S3 2020	S4 2020	FY 2020
Produits par nature					
Télévision câblée	143,2	139,6	136,6	138,4	557,8
Internet haut débit	160,0	163,3	164,9	166,5	654,7
Téléphonie fixe	56,6	57,0	56,2	55,2	225,0
Produits des abonnements liés au câble	359,8	359,9	357,7	360,1	1 437,5
Téléphonie mobile	113,6	109,4	114,8	113,4	451,2
Total des produits des abonnements	473,4	469,3	472,5	473,5	1 888,7
Services aux entreprises	49,6	48,3	50,8	58,6	207,3
Autres	128,0	101,6	114,6	133,0	477,2
Total des produits	651,0	619,2	637,9	665,1	2 573,2
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	(54,8)	(46,4)	(49,1)	(48,4)	(198,7)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(153,0)	(117,7)	(130,2)	(144,9)	(545,8)
Frais de personnel	(68,2)	(64,2)	(64,5)	(73,2)	(270,1)
Coûts des ventes et frais de marketing	(20,1)	(18,5)	(23,0)	(32,4)	(94,0)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,5)	(4,8)	(6,8)	(7,3)	(28,4)
Autres coûts indirects	(23,6)	(20,1)	(24,0)	(22,0)	(89,7)
Total des charges d'exploitation	(329,2)	(271,7)	(297,6)	(328,2)	(1 226,7)
Adjusted EBITDA	321,8	347,5	340,3	336,9	1 346,5
Marge Adjusted EBITDA	49,4 %	56,1 %	53,3 %	50,7 %	52,3 %

Information remaniée: Aux fins du calcul des taux de croissance remaniée sur une base comparable pour les périodes indiquées ci-dessus, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA afin de refléter l'incidence des transactions suivantes dans la même mesure que les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions sont inclus dans notre résultats courants: (i) exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale câblée luxembourgeoise Coditel S.à r.l (déconsolidé au 1er avril 2020) et (ii) reflètent les changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu conclus au cours du troisième trimestre de 2020. Nous reflétons les revenus et l'Adjusted EBITDA des entreprises acquises dans nos montants historiques basés sur ce que nous estimons être les informations les plus fiables dont nous disposons actuellement (généralement les états financiers antérieurs à l'acquisition), ajustés des effets estimés de (a) toute différence significative entre nos méthodes comptables et celles des entités acquises, (b) tout effet significatif des ajustements comptables liés à l'acquisition, et (c) tout autre élément que nous jugeons approprié. Nous n'ajuste pas les périodes pré-acquisition pour éliminer les éléments non récurrents ou pour donner un effet rétroactif à tout changement d'estimation qui pourrait être mis en œuvre pendant les périodes post-acquisition. Comme nous ne possédons ni n'exploitions les entreprises acquises au cours des périodes précédant l'acquisition, rien ne garantit que nous avons identifié tous les ajustements nécessaires pour présenter le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base comparable à les montants d'acquisition inclus dans nos résultats historiques ou sur lesquels les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes fondés ne contiennent pas d'erreurs non détectées. De plus, les pourcentages de croissance rebasés ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et du Adjusted EBITDA qui se seraient produits si ces transactions avaient eu lieu aux dates présumées aux fins du calcul de nos montants rebasés ou des produits et du Adjusted EBITDA qui se produiraient dans le futur. Les pourcentages de croissance rebasés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme aux GAAP telle que prévue par le règlement G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-

jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformément aux IFRS de l'UE comme indicateur de la performance, mais devrait plutôt être utilisée conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.

6.2 Rapprochement entre le résultat de la période et Consolidated Annualized EBITDA (non audité)

Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Le ratio du levier total net est la somme des emprunts et des dettes financiers courants en non-courants moins trésorerie et équivalents de trésorerie ("Dettes Totales Nettes"), comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 mars 2021. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice de la période annualisé des deux derniers trimestres et de l'Adjusted EBITDA des deux derniers trimestres.

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		Pour la période de six mois se terminant au	Annualisé des deux derniers trimestres
	31 décembre 2020	31 mars 2021	31 mars 2021	31 mars 2021
Bénéfice de la période	40,4	112,5	152,9	305,8
Impôts	7,2	38,5	45,7	91,4
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(1,4)	0,9	(0,5)	(1,0)
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	1,0	—	1,0	2,0
Charges (produits) financières nettes	79,8	1,9	81,7	163,4
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	196,5	175,4	371,9	743,8
EBITDA	323,5	329,2	652,7	1 305,4
Rémunération en actions	11,0	3,9	14,9	29,8
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	2,2	2,6	4,8	9,6
Coûts de restructuration	0,2	0,5	0,7	1,4
Adjusted EBITDA	336,9	334,2	671,1	1 342,2
Marge Adjusted EBITDA	50,7 %	51,7 %	51,2 %	51,2 %
Marge bénéfice net	6,1 %	17,4 %	11,7 %	11,7 %

6.3 Définitions

- (1) **Informations remaniés**: Aux fins du calcul des taux de croissance remaniée sur une base comparable, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA afin de refléter l'incidence des transactions suivantes dans la même mesure que les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions sont inclus dans notre résultats courants: (i) exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale câblée luxembourgeoise Coditel S.à r.l (déconsolidé au 1er avril 2020) et (ii) reflètent les changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu conclus au cours du troisième trimestre de 2020. Nous reflétons les revenus et l'Adjusted EBITDA des entreprises acquises dans nos montants historiques basés sur ce que nous estimons être les informations les plus fiables dont nous disposons actuellement (généralement les états financiers antérieurs à l'acquisition), ajustés des effets estimés de (a) toute différence significative entre nos méthodes comptables et celles des entités acquises, (b) tout effet significatif des ajustements comptables liés à l'acquisition, et (c) tout autre élément que nous jugeons approprié. Nous n'ajuste pas les périodes pré-acquisition pour éliminer les éléments non récurrents ou pour donner un effet rétroactif à tout changement d'estimation qui pourrait être mis en œuvre pendant les périodes post-acquisition. Comme nous ne possédions ni n'exploitions les entreprises acquises au cours des périodes précédant l'acquisition, rien ne garantit que nous avons identifié tous les ajustements nécessaires pour présenter le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base comparable à les montants d'acquisition inclus dans nos résultats historiques ou sur lesquels les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes fondés ne contiennent pas d'erreurs non détectées. De plus, les pourcentages de croissance rebasés ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et du Adjusted EBITDA qui se seraient produits si ces transactions avaient eu lieu aux dates présumées aux fins du calcul de nos montants rebasés ou des produits et du Adjusted EBITDA qui se produiraient dans le futur. Les pourcentages de croissance rebasés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme aux GAAP telle que prévue par le règlement G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformément aux IFRS de l'UE comme indicateur de la performance, mais devrait plutôt être utilisée conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, des ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise et les coûts de restructuration et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquérir ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. L'Adjusted EBITDA est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 16 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par '**dépenses d'investissement à imputer**' les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) Le **flux de trésorerie opérationnel disponible** (Operating Free Cash Flow ou 'OFCF') est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile. Le flux de trésorerie opérationnel disponible est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (5) Il faut entendre par '**Adjusted Free Cash Flow**' le flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies de la Société, plus (i) les paiements en numéraire de dépenses de tiers directement liées aux acquisitions et désinvestissements réussis ou non et (ii) les coûts financés par un tiers, moins (i) les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des activités opérationnelles poursuivies de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs, (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (à l'exception des contrats liés au réseau qui ont été repris à la suite d'acquisitions) et (iv) les remboursements en capital sur les contrats de location supplémentaires liés aux réseaux suite à une acquisition, tels que repris, dans chaque cas, dans le tableau des flux de trésorerie consolidé de la Société. Le flux de trésorerie disponible est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour la capacité de la Société de rembourser ses dettes et de financer de nouvelles opportunités d'investissement et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (6) Un **abonné à la télédistribution de base** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo analogique ou numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service vidéo de Telenet sans abonnement à un service mensuel

récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. La technologie d'encryptage comprend les smart cards et autres technologies intégrées ou virtuelles utilisées par Telenet pour fournir son offre de services améliorée. Telenet compte les unités génératrices de revenus sur la base du nombre d'immeubles. Un abonné avec plusieurs raccordements dans un même immeuble est donc comptabilisé comme une seule unité génératrice de revenus. Un abonné avec deux maisons qui a, pour chacune de ces maisons, un abonnement au service de télévision câblée de Telenet, est comptabilisé comme deux unités génératrices de revenus.

- (7) Un **abonné à la télévision Premium** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service de télévision câblée de Telenet sur la base d'un abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. Les abonnés à la télévision Premium sont comptés sur la base du nombre d'immeubles. Ainsi, un abonné qui dispose d'un ou plusieurs boîtiers décodeurs et qui reçoit le service de télévision câblée de Telenet dans un seul et même immeuble est en principe compté comme un seul abonné. Un abonné à la télévision Premium n'est pas compté parmi les abonnés à la télédistribution de base. À mesure que des clients Telenet passent de l'offre de base à l'offre Premium de télévision par câble, Telenet fait état d'une diminution du nombre d'abonnés à l'offre de base équivalente à l'augmentation du nombre d'abonnés à l'offre Premium.
- (8) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet sur le Réseau Combiné.
- (9) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (10) Le nombre d'**abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (11) **Une relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (12) **Le revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (13) **Les maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (14) **Une unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution de base, un abonné individuel à la télévision Premium, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre Premium de télévision par câble de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution de base, à la télévision Premium, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (15) **Le taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.

- (16) Le calcul du **revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile** ne prenant pas en compte les revenus d'interconnexion, concerne le revenu mensuel moyen provenant de la téléphonie mobile par abonné actif à la téléphonie mobile et est obtenu en divisant les revenus mensuels moyens provenant de la téléphonie mobile (hors frais d'activation, produits de la vente de smartphones et frais de mise en demeure) pour une période déterminée par le nombre moyen d'abonnés actifs à la téléphonie mobile au début et à la fin de la période. Pour le calcul du revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile prenant en compte les revenus d'interconnexion, on ajoute au numérateur, dans le calcul ci-dessus, le montant des revenus d'interconnexion au cours de la période.
- (17) **Le ratio du levier total net** est la somme des emprunts et dettes financiers courants en non-courants moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 mars 2021. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent. Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine.
- (18) **Le ratio du levier covenant net** est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2020 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, (v) de tout passif lié au financement du vendeur, y compris (vi) le Montant de la Facilité de Crédit Exclu (qui est le plus élevé entre (a) 400,0 millions € et (b) 0,25x de Consolidated Annualized EBITDA), divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 29 avril 2021 à 15:00h (heures de Bruxelles), un video webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054
	Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global - l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique - détient une participation directe de 58,3% des actions de Telenet Group Holding SA (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2019 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période de trois mois se terminant au 31 mars 2021 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Certaines déclarations incluses dans le présent document constituent des 'forward-looking statements' (déclarations prospectives) au titre du Private Securities Litigation Reform Act américain de 1995. Des mots ou expressions tels que « croire », « s'attendre », « devoir », « avoir l'intention de », « projeter », « faire dans le futur », « estimer », « position », « stratégie » et expressions similaires identifient ces déclarations prospectives relatives à nos perspectives financières et opérationnelles, nos prévisions de croissance, nos lancements de stratégie, de produits ou de réseaux, et l'impact attendu des acquisitions sur nos activités et performances financières conjointes et sont sujets à certains risques connus et inconnus, incertitudes et autres facteurs qui peuvent avoir pour effet que nos résultats, performances, accomplissements ou résultats sectoriels réels soient significativement différents des résultats envisagés, projetés, prévus, estimés ou contenus dans les budgets, que ceux-ci soient implicites ou explicites. Ces facteurs comprennent de possibles développements préjudiciables affectant nos liquidités ou résultats opérationnels ; des événements préjudiciables de nature concurrentielle, économique ou réglementaire ; l'impact négatif potentiel de la récente éclosion de la nouvelle pandémie de coronavirus (COVID-19), des paiements substantiels au titre de notre dette et autres obligations contractuelles ; notre aptitude à financer et exécuter notre plan d'affaires ; notre aptitude à générer des liquidités en suffisance afin de procéder aux paiements au titre de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêts et des devises ; l'impact de nouvelles opportunités commerciales nécessitant des investissements préalables significatifs ; notre aptitude à attirer de nouveaux clients et à retenir les clients existants et à accroître notre pénétration globale du marché ;

notre aptitude à concurrencer d'autres sociétés de communications ou de distribution de contenu ; notre aptitude à garder les contrats qui sont indispensables à nos opérations ; notre aptitude à répondre adéquatement aux avancées technologiques ; notre aptitude à développer et maintenir des sauvegardes de nos systèmes critiques ; notre aptitude à poursuivre le développement de réseaux, placer des installations, obtenir et conserver les agréments et accords gouvernementaux requis et financer la construction et le développement dans les temps prévus, à un coût raisonnable et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité d'influencer ou de répondre de façon efficace à de nouvelles lois ou réglementations ; notre aptitude à procéder à des investissements créateurs de valeur et notre aptitude à maintenir ou augmenter les distributions aux actionnaires dans le futur. Nous ne sommes aucunement tenus d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué aux fins de refléter les résultats réels, les modifications aux postulats ou les changements au niveau des facteurs qui influencent ces déclarations.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Operating Free Cash Flow', 'Adjusted Free Cash Flow' et 'le ratio du levier total net' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 29 avril 2021 à 7.00 h, heure de Bruxelles